

ALBAYANE

Mercredi 1^{er} juin 2022

N° 14268

Prix : 4 DH - 1 Euro

Un 3e titre qui consacre le leadership continental du football marocain

Le Wydad bat Al Ahly et remporte la Ligue des champions

Le Wydad de Casablanca a réussi à concrétiser les espoirs placés en lui en tant que représentant du Maroc en Ligue des champions africaine, couronnant son parcours distingué, au cours duquel il a battu les clubs africains les plus forts, à leur tête l'équipe égyptienne d'Al Ahly.

Le dernier sacre des clubs marocains remonte à 2017, quand le Raja de Casablanca a remporté le titre en 1989, 1997 et 1999, le Wydad de Casablanca en 1992 et 2017, et avant eux l'AS FAR en 1985.

Le Wydad a réussi à décrocher son troisième titre continental, consacrant ainsi le leadership du football marocain sur la scène footballistique africaine. Il a privé l'équipe égyptienne de son dixième titre dans cette compétition. Avec son 3^e sacre, le Wydad a égalisé l'exploit de son rival, le Raja après les éditions de 1992 aux dépens d'Al-Hilal du Soudan, puis en 2017 contre Al Ahly d'Egypte. Il a perdu à deux reprises, en 2011 et 2019 contre l'Espérance de Tunis. Le Raja de Casablanca a été le club local le plus titré en Ligue des champions avec 3 sacres en 1989 aux dépens des Algériens du Mouloudia Oran, en 1997 contre les Ghanéens d'Asanti Gold, puis en 1999 contre l'Espérance de Tunis. Il a été battu en 2002 en finale par le club égyptien Zamalek. Cet exploit s'ajoute à celui réalisé par l'équipe de la Renaissance de Berkane, le 20 mai, qui a gagné la Coupe de la CAF en s'imposant face à l'équipe sud-africaine des Orlando Pirates (1-1, 5-4 t à b).

(P. 14-15&16)



(Ph: Akil Macao)

SM le Roi adresse un message de félicitations aux membres du WAC

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations aux membres du Wydad Athletic Club (WAC), suite à sa consécration à la Coupe de la Ligue des Champions d'Afrique 2022.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir suivi avec fierté et joie le grand exploit réalisé par le Wydad Athletic Club qui a remporté la Coupe de la Ligue des Champions d'Afrique au titre de la saison 2021-2022, consolidant ainsi son palmarès de titres nationaux et continentaux et affirmant une nouvelle fois son esprit de challenge et sa capacité à assumer la responsabilité de représenter, de la meilleure des façons, le football marocain. SM le Roi exprime, en cette heureuse occasion, Ses

chaleureuses félicitations à l'ensemble des composantes du Club du Wydad, joueurs, entraîneurs, dirigeants, staff technique et médical et supporters, Se disant convaincu que ce sacre, tant mérité, ne pouvait être réalisé sans les efforts intenses déployés tout au long de cette compétition et l'esprit de compétitivité et de patriotisme dont ont fait preuve les membres de l'équipe casablancaise.

Ces efforts «vous ont permis de gratifier votre pays et votre public, passionné et créatif, de ce titre continental, le troisième du genre dans l'histoire du club, riche en exploits», a assuré le Souverain dans ce message.

Cette distinction est également une source

de fierté dans la mesure où c'est le deuxième sacre du football marocain au niveau continental en moins de deux semaines, souligne le Souverain, notant que ce triomphe a rempli de joie le public marocain qui aspire à davantage de titres, ce qui donnera, sans nul doute, une forte impulsion au club casablancaise, ainsi qu'au reste des équipes sportives afin de redoubler d'efforts et d'accompagner le développement prometteur que connaît le football national sur tous les plans. Réitérant Ses vives félicitations pour ce remarquable exploit, SM le Roi souhaite davantage de succès au club du WAC dans son parcours sportif distingué, tout en l'assurant de Sa Haute sollicitude et bienveillance.

Sensibilisation aux méfaits du tabagisme

Lancement de la campagne nationale

Le ministère de la Santé et de la protection sociale lance, du 31 mai au 21 juin, une campagne nationale pour sensibiliser aux dangers du tabagisme et renforcer le plaidoyer autour de cette problématique, mais aussi de sensibiliser à son impact sur l'environnement "La prévalence du tabagisme au Maroc est de 13,4% chez les adultes âgés de plus de 18 ans, dont 26,9% des hommes et 0,4% des femmes [STEPS 2018]", indique le ministère dans un communiqué à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale Sans Tabac, soulignant que le tabac est la principale cause de décès et de maladies évitables.

P. 10

Rapport de Bank Al-Maghrib

Quasi-stagnation des crédits aux ménages à 3,4%

Le crédit bancaire au secteur non financier a progressé, en glissement annuel, de 3,2% en avril 2022, après 2,8% un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Cette évolution recouvre une hausse de 5,6% après 4,6% des prêts aux sociétés privées, une accentuation de la baisse des crédits aux sociétés non financières publiques de 15,9% à 16,6% et une quasi-stagnation des crédits aux ménages à 3,4%, explique BAM dans ses indicateurs clés des statistiques monétaires pour le mois d'avril 2022.

(P. 5)

Finale de la champions league de l'UEFA

La colère ne retombe pas, Liverpool veut des excuses



Une finale chaotique qui tourne à la foire d'empoigne: trois jours après les ratés organisationnels autour du Stade de France, la colère persiste à Liverpool, dont le président a réclamé mardi des excuses aux autorités françaises pour avoir pointé du doigt les supporters des Reds.

Comme beaucoup de fans de son club de retour de Paris, où la finale de Ligue des champions perdue contre le Real Madrid (1-0) a donné lieu à des scènes de chaos en avant-match, le président de Liverpool Tom Werner est indigné. Il l'a écrit dans un courrier adressé à la ministre française des Sports Amélie Oudéa-Castera, dont le quotidien local Liverpool Echo a obtenu une copie.

P. 7

Tribune libre

L'économie circulaire : rien ne se perd, tout peut se transformer !



Par : Abdeslam Seddiki

Rien ne se perd, tout peut se transformer, c'est bien la leçon qu'on retient de l'avis du Conseil Économique, Social et Environnemental intitulé : "intégration des principes de l'économie circulaire aux traitements des déchets ménagers et des eaux usées", publié tout récemment. Comme à son habitude, le Conseil nous fournit un document dont la lecture est stimulante. En analysant une telle problématique qui est au centre de l'actualité, cette instance constitutionnelle interpelle non seulement les décideurs, mais chacun d'entre nous, tant la responsabilité est partagée. A l'heure du réchauffement climatique, des pandémies, de la raréfaction des ressources naturelles, il est temps d'agir pour assurer notre durabilité et par là une vie meilleure. Cela passe par l'instauration d'un nouveau rapport de l'homme à la nature et par une révision de notre mode produire et de consommer, qui est basé sur la linéarité. Ce modèle linéaire consistant à produire, à consommer et à rejeter, nous dit le rapport, n'est pas soutenable. La nature ne peut pas supporter cette « agression » de masse dont elle fait quotidiennement l'objet : épuisement des ressources naturelles, accumulation des déchets et pollution, avec un manque à gagner en termes de croissance et de création d'emplois.

L'une des pistes serait de recourir à l'économie circulaire, entendue comme « un modèle économique durable, dans lequel les produits et les matériaux sont conçus de manière à pouvoir être réutilisés, remanufacturés, recyclés ou récupérés et donc maintenus dans l'économie aussi longtemps que possible ».

Ce modèle repose sur une utilisation optimale des ressources et sur la création de boucles de valeur positives. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, de production et de consommation, sur le prolongement de la durée d'usage des produits, ainsi que sur la réutilisation et le recyclage des composants.

Au Maroc, en l'absence d'une politique intégrée de la gestion des déchets qui soit axée sur le citoyen et le territoire, les efforts déployés, à ce jour, demeurent assez limités et aboutissent encore à peu de résultats en termes de recyclage et de valorisation. Dans ce contexte, le gisement de déchets en 2020 a été estimé à plus de 7 millions de tonnes de déchets, avec une production moyenne annuelle de déchets ménagers en milieu urbain chiffrée à 5,5 millions de tonnes par an, soit l'équivalent en moyenne de 0,8 kg par jour et par individu. milieu rural, les estimations se situent à 1,6 million de tonnes par an, soit presque l'équivalent moyen de 0,3 kg par jour et par individu. Actuellement, le taux de recyclage demeure encore très faible, ne dépassant pas les 10% en 2020, avec des prévisions qui tablent sur l'atteinte d'un taux de 30% en 2022. Certes, l'implémentation de certaines expériences locales a réussi au niveau de villes telles que Rabat, Fès et Oujda et a permis de récupérer le carton, le verre et autres déchets industriels, en vue de leur valorisation par quelques sociétés.

Par ailleurs, malgré les résultats significatifs obtenus en termes d'assainissement liquide, la réutilisation des eaux usées demeure encore limitée. En 2020, le pourcentage

d'utilisation des eaux usées épurées est estimé à 17% dans le secteur industriel et à 51% dans l'arrosage des espaces verts. Ce faible niveau de réutilisation est notamment attribué aux difficultés d'accès au financement, au manque de disponibilité du foncier ainsi qu'à l'absence d'une réglementation relative au devenir des boues résiduelles et à leur mise en décharge. Avec une disponibilité hydrique moyenne de 650m³ par habitant et une répartition inégale entre les régions, notre pays a aujourd'hui plus que jamais besoin d'optimiser les ressources hydriques en procédant à leur réutilisation.

Par conséquent, l'application des principes de l'économie circulaire permettrait de considérer les eaux usées, non comme un problème en quête de solution, mais plutôt comme une partie de la solution aux défis de rareté et de pollution de la ressource eau.

A l'échelle internationale, des études estiment que pour chaque dollar américain dépensé en assainissement, le retour estimé pour la société est de 5,5 dollars américains. Sur le plan national, le coût économique de la dégradation environnementale causée, en particulier, par les facteurs de pressions sur les ressources en eau (surexploitation des nappes phréatiques, déversement des eaux usées non épurées, changement et variabilité climatique, pratiques inadéquates d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène ont des effets négatifs sur la santé...) a été estimé pour l'année 2014 à 11,7 milliards de dirhams, soit autour de 1,26% du PIB. Avec l'adoption de l'économie circulaire, le Maroc renforcera ses choix stratégiques de durabilité, ses relations avec ses partenaires dans les domaines de l'environnement et du climat, tout en ayant la possibilité d'attirer d'autres sources de financement de pays avancés, qui orientent leurs économies vers une neutralité carbone à l'horizon 2050.

Aussi, le CESE n'a pas manqué de relever des déficiences en matière de gouvernance tant des déchets ménagers que de la réutilisation des eaux usées. Nous avons dans un cas comme dans l'autre une multitude d'intervenants sans coordination empêchant ainsi la mise en place d'une vision partagée, intégrée et durable ainsi que la convergence et la cohérence de plans stratégiques nationaux et locaux.

Que faire alors pour faire de l'économie circulaire un véritable levier pour un développement durable et une croissance équilibrée et axée sur l'homme ? Le CESE y répond en présentant une série de recommandations structurées autour des axes suivants : Faire de l'économie circulaire un choix étatique grâce à un cadre institutionnel et un mode de gouvernance adaptés. A cet effet, il est préconisé notamment l'adoption d'une loi-cadre relative à l'économie circulaire et une loi anti-gaspillage ; Investir dans le changement de mentalité des citoyens, acteurs et décideurs, pour le passage de la notion « déchet » à celle de « ressource » et la réorientation des politiques de gestion d'un modèle linéaire à un modèle circulaire ; Doter les opérateurs concernés des capacités techniques et moyens financiers nécessaires pour réussir la transition vers l'économie circulaire ; Investir dans la recherche et l'innovation en vue de porter l'ambition de transition vers l'économie circulaire. Ces quatre axes sont détaillés sous forme d'une série de mesures et d'actions. En somme, le Maroc a devant lui un chantier prometteur. Il doit mettre en place un plan spécifique de promotion de l'économie circulaire en partant des recommandations du CESE et en s'inspirant de certaines expériences réussies en la matière, y compris la valorisation de d'une certaine « expertise populaire ». La croissance verte et la transition écologique ont de beaux jours devant elles.

Messe des conseils économiques et sociaux et institutions similaires

Ouverture des travaux du sommet Euromed

Les travaux de l'édition 2022 du Sommet Euro-Méditerranéen des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires se sont ouverts mardi à Marrakech, sous le thème "La Covid-19 : le rôle de la société civile dans la reconstruction et la résilience de la région euro-méditerranéenne".

Organisée conjointement par le Comité Economique et Social Européen et le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) du Maroc, cette rencontre analysera les moyens d'atténuation et de reconstruction économique et sociale, ainsi que les différentes opportunités révélées par la Covid-19 en vue de favoriser le développement durable de la région euro-méditerranéenne.

Ce Sommet sera, ainsi, l'occasion d'échanger et de débattre du rôle des organisations de la société civile, de l'apport de la digitalisation et des perspectives de coopération euro-méditerranéenne pour une meilleure résilience et une relance post-Covid-19 réussie de la région.

Habituellement organisé par le CES Européen, le Sommet Euromed constitue une opportunité pour recueillir les contributions d'organisations de la société civile organisée des deux rives de la Méditerranée.

Au menu de ce sommet figurent une session extraordinaire axée sur le compte rendu sur la gestion des catastrophes en zone méditerranéenne, en plus de plénières portant sur les thématiques de "la Covid-19: le rôle de la société civile dans la reconstruction et la résilience de la région euro-méditerranéenne", "Un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional" et "Les réseaux de la zone euro-méditerranéenne - Développer la coopération régionale".

La rencontre comprend également des ateliers axés sur des thématiques se rapportant à "La

voie de la reprise économique", "Atténuer les répercussions sociales de la Covid-19" et "L'impact de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine sur le développement durable dans la région euro-méditerranéenne".

A noter que le CES européen élaborera, à cet effet, un rapport d'information sur le thème principal du Sommet, en étroite coopération avec ses homologues du sud de la Méditerranée.



À vrai dire



Saoudi El Amalki

Talweekend !

La capitale du Souss aura vécu, ce week-end, une fin de semaine d'intensité et d'allégresse. Comme son anglicisme l'indique, en parfaite immersion en langue Tamazight, l'appellation de ce vocable composé renvoie assurément à une autre activité similaire «Talguit art» dont la seule édition eut connu un succès éclatant, il y a quelques années. Cependant, il convient de rappeler également que les deux créations festives ont vu le jour sur la même esplanade du prestigieux quartier de «Talborjt», connu à coup sûr, par son antiquité et authenticité. Il va sans dire, en effet, que cette portion de la cité, fut animée, à l'époque, par une présumée gare routière, une bâtisse du cinéma Sahara et les activités du petit commerce. Mais, au fil du temps, ni la gare ni le cinéma encore moins le commerce ne subsistait à l'abandon et la démission. Depuis, l'endroit délaissé sombra dans l'inertie, jusqu'au moment où on tenta de ranimer les allées de revêtements en vert, rehaussées auparavant, par un splendide lieu de culte auquel des visites touristiques n'ont jamais cessé d'affluer et un jardin baptisé au nom de la ville jumelée de Portugal «Olhao», mois à l'usure du temps. Toutefois, il est à relever qu'en dépit de la perfidie dont le coin fut souvent victime, la fibre d'appartenance a toujours hanté les résidents d'origine. L'idée était de remémorer son histoire et de redorer son blason, à travers des crédos inventifs qui mettent le feu dans l'espace atypique appelé communément «Tamri», havre de rencontres illuminées de la société civile du patelin, fort soutenue par ses homologues d'autres bords de la villa. C'est bien là où naquit l'ingénieuse action de pétitionner pour la renaissance du cinéma Sahara dont le dénouement ne s'était pas fait attendre. Et c'est bien là où les deux manifestations sus citées ont vu le jour, par le biais de militants tenaces, affables et dévoués au grand jour. La seconde qui vient de souffler ses ultimes instants de liesse, avait drainé des vagues d'âmes avides de la symbiose et de la communion, sur fonds d'expressions sonores et verbales de haute notoriété créative. L'idée aussi de lancer un appel ardent aux décideurs en vue de leur époumoner haut et fort, que le quartier exclu des calculs existe toujours avec son passé, ses habitants et son volontarisme. Le message est bien transmis, à travers cette majestueuse affluence même si les mauvaises fois n'ont trouvé de si malin que de le médire, sans aucune vergogne. Il y aura toujours des renégats et récalcitrants qui rechignent, dès qu'une flamme s'allume dans les ténèbres. A vous toutes et tous, initiateurs magnanimes de ce joyau cyclopéen, gloire à vous et merci pour le service que vous rendez au quartier et à toute la ville !

Ministère de l'Intérieur

Préparation d'un cadre juridique pour les auxiliaires d'autorité

Le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a indiqué lundi que son département est en train de préparer un cadre juridique pour les auxiliaires d'autorité. Répondant à une question orale sur "la situation des chioukhs et moqadems" formulée par le groupe du Rassemblement national des indépendants (RNI) à la Chambre des représentants, M. Laftit a expliqué que le ministère de l'Intérieur œuvre à l'élaboration d'un cadre juridique pour les auxiliaires d'autorité, qui ont fait un travail "énorme" pendant la période de la pandémie.

Il a ajouté que ce texte juridique verra le jour prochainement en vue de mettre en place un cadre adéquat pour cette catégorie.



Le ministre de l'Intérieur a salué, à ce propos, le travail de cette catégorie au cours des dernières années, en particulier lors de la propagation de la pandémie de Coronavirus, tout en exprimant ses remerciements à tous les auxiliaires d'autorité. Cette catégorie, qui représente un grand poids au ministère de l'Intérieur, bénéficie de tous les privilèges légaux, a insisté M. Laftit, notant que son département a donné depuis 2015 aux auxiliaires d'autorité l'opportunité d'accéder au grade de "khalifa de caïd".

Il a fait savoir qu'entre 130 et 140 auxiliaires d'autorité sont promus annuellement, soulignant que le ministère œuvre à augmenter ce nombre afin d'ouvrir des horizons pour cette catégorie.

Décès du père de SM la Reine Rania

Message de condoléances et de compassion de SM le Roi aux Souverains de Jordanie

SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion à SM le Roi Abdallah II et à SM la Reine Rania de Jordanie, suite au décès du père de SM la Reine Rania, Faisal Sidqi Al Yassin, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde.

Dans ce message, SM le Roi dit avoir appris avec grande émotion et affliction le décès de Dr Faisal Sidqi Al Yassin, père de

SM la Reine Rania, exprimant en cette douloureuse circonstance, en Son nom et en celui de la famille royale et à travers les Souverains hachémites aux membres de leur illustre famille royale, Ses vives condoléances et Ses sincères sentiments de compassion.

Le Souverain implore le Tout Puissant d'accorder patience et réconfort aux Rois de Jordanie et d'accueillir le défunt dans

Son vaste paradis parmi Ses fidèles vertueux.

SM le Roi dit également partager la peine des Souverains hachémites suite à cette perte cruelle, la volonté divine étant imparable, priant le Très Haut de préserver les Rois de Jordanie et leur illustre famille de tout malheur et de perpétuer sur eux les bienfaits de santé, de prospérité et de longue vie.

Décès de onze nouveau-nés dans un incendie

Message de condoléances de SM le Roi au président sénégalais

SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au président du Sénégal, Macky Sall, suite au décès de onze nouveau-nés dans l'incendie qui a ravagé le service de néo-

natalogie de l'hôpital de Tivaouane.

Dans ce message, le Souverain dit avoir appris avec "une vive émotion" la triste nouvelle du décès de onze nouveau-nés dans cet incendie, adressant au

Président sénégalais, aux mamans et familles endeuillées et au peuple sénégalais, en cette douloureuse circonstance, Ses sincères condoléances et l'expression de Sa profonde compassion.

ROYAUME DU MAROC

AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOUREGREG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°13/AO/BOUREGREG/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le mercredi 29 juin 2022 à 10h00, il sera procédé, aux bureaux de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des prestations d'aménagement et d'entretien des espaces verts situés au niveau de la zone d'intervention de l'Agence d'Aménagement de la Vallée du Bouregreg.

Le présent appel d'offres est lancé par l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, Etablissement Public doté par la loi 16-04 de la personnalité morale et de l'autonomie financière et chargé par ladite loi de l'aménagement et de la mise en valeur des deux rives de l'Oued Bouregreg.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed à Salé, Maroc. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 80 000,00 Dirhams.

Le coût des prestations objet de l'appel d'offres est estimé à 8 262 604,80 Dirhams Toutes taxes comprises.

Les pièces justificatives à remettre par les concurrents sont celles exigées au niveau de l'article 25 du Règlement relatif aux marchés de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (RMA) approuvé le 8 décembre 2014 et complétées ou modifiées par celles exigées au niveau du règlement de la consultation. Ledit RMA est disponible sur le site www.bouregreg.com.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- 1- soit déposés, contre récépissé, dans les bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed à Salé, Maroc ;
- 2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, aux bureaux précités ;
- 3- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux est prévue le 13 juin 2022 à 10h00. Le lieu de rencontre est l'entrée des bureaux de l'Agence

Pour tout renseignement, contacter Mr. Mustapha EZLAG : m.ezlag@bouregreg.gov.ma, +212.537.21.65.45

Lutte contre la Covid-19

Amina Bouayach : « l'effectivité des droits comme stratégie de réflexion et d'action »

« La Covid-19 a montré la pertinence du choix porté par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) sur l'effectivité des droits en tant que stratégie de réflexion et d'action, compte tenu de l'urgence que cette pandémie a mise en évidence concernant la nécessité de traiter les obstacles économiques, politiques, sociaux et culturels entravant l'accès aux droits et libertés, a estimé, lundi à Oujda, la présidente du conseil, Amina Bouayach. »

Intervenant lors d'une rencontre académique organisée par la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de l'Oriental au profit des étudiants du master «Les nouvelles dynamiques des droits de l'Homme» de l'Université Mohammed Premier d'Oujda, Mme Bouayach a souligné que la pandémie a également eu pour effet de redéfinir le problème du développement, tout en mettant en exergue la forte interaction entre ses différentes dimensions politiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Le CNDH, qui a lancé une stratégie dédiée à l'effectivité des droits, prenant en considération les facteurs juridiques et extra-juridiques, a opté pour une méthodologie holistique englobant la réflexion,

la concertation et l'action, dans le but de renforcer les acquis de la société dans le domaine des droits de l'Homme, a-t-elle relevé lors de cette rencontre tenue sous le thème "Les politiques publiques et les enjeux de l'effectivité des droits humains".

Gagner le pari du renforcement de l'effectivité des droits et des libertés est un objectif qui ne peut être atteint par la simple application des lois, puisque la capacité des législations à améliorer le vécu des gens est tributaire du progrès réalisé sur le plan du développement, non seulement dans ses volets économique et social mais aussi dans le domaine politique et culturel, a-t-elle noté.

A l'échelle nationale, le CNDH a relevé



plusieurs insuffisances de la dimension des droits de l'Homme relative aux politiques de développement, une situation due à la nécessité de préserver les équilibres macroéconomiques de l'Etat, à la multitude des acteurs, programmes et politiques et à l'incapacité des politiques de développement mises en œuvre à réduire les disparités spatiales et sociales, a dit Mme Bouayach.

Elle a aussi évoqué des pistes pour intégrer les droits de l'Homme dans les politiques publiques, notamment l'adoption d'une approche prospective pour le renforcement de la protection des droits et libertés et le traitement du problème de la pauvreté comme étant une question des droits de l'Homme plutôt qu'une problématique économique.

Forum Marocain pour la Vérité et la Justice

Benyoub : « l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle est pionnière dans le monde »

L'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle est considérée aujourd'hui comme pionnière dans le monde, a affirmé, lundi à Rabat, le délégué interministériel aux Droits de l'Homme, Ahmed Chaouki Benyoub.

S'exprimant lors d'une rencontre interactive organisée par la délégation interministérielle aux droits de l'Homme en partenariat avec le Forum Marocain pour la Vérité et la Justice (FMVJ) sur la réalisation de la justice transitionnelle, M. Benyoub a passé en revue les différents rapports et recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) notamment en matière de justice transitionnelle et de révision constitutionnelle, soutenant que la réforme constitutionnelle a été plus profonde par rapport aux recommandations de l'IER.

Cette rencontre vise à établir un dialogue serein pour échanger les vues sur l'expérience nationale dans le domaine de la justice transitionnelle, a-t-il relevé, se félicitant des efforts exceptionnels menés par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) dans ce domaine.

M. Benyoub a, dans ce sens, appelé à interagir de manière continue avec le CNDH qui joue un rôle majeur comme en témoignent les résultats fructueux réalisés.



Il a, sur un autre registre, fait savoir que le Maroc a adhéré entre 2008 et avril 2022 à huit conventions et protocoles internationaux, notant que l'adhésion du Royaume au protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits politiques et civils et au protocole facultatif à la convention sur l'élimination de

toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes consacre les choix du Royaume dans le domaine des droits humains.

Concernant l'abolition de la peine de mort qui figure parmi les recommandations de l'IER, M. Benyoub s'est dit pour cette abolition.

Pour sa part, le président du FMVJ, Hassan Kamoun a indiqué que depuis les années 1990, le Maroc a oeuvré pour rompre avec la problématique de gestion des conflits sociaux et politiques post indépendance, mettant en avant la dynamique nationale exceptionnelle en matière des droits de l'Homme.

Il a aussi souligné l'effort colossal déployé lors de ce processus pour établir la vérité qui n'est pas une fin en soi, mais un droit s'inscrivant le cadre d'un processus destiné à mettre un terme aux graves violations des droits de l'Homme.

Les participants à la première séance de cette rencontre, qui a débattu de «la réalisation de la justice transitionnelle: le bilan», ont relevé que la justice transitionnelle dans le Royaume est le résultat d'un développement politique et sociétal ayant abouti au traitement des violations passées des droits de l'Homme, en mettant en place une approche globale garantissant les conditions idoines pour ouvrir le débat dans ce domaine.

La deuxième séance de cette rencontre, à laquelle ont pris part des personnalités ayant contribué à l'expérience de la justice transitionnelle, dont d'anciens membres de l'IER et des militants de droits de l'Homme, a été consacrée à la réalisation de la vérité.

Chambre des représentants

L'opération Marhaba, « un modèle unique de la coordination bilatérale et régionale »

L'opération Marhaba est un modèle unique de coordination bilatérale et régionale entre le Maroc et plusieurs pays, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita. Répondant à une question sur «les préparatifs de l'opération Marhaba 2022 et l'amélioration des services consulaires et leur rapprochement des Marocains du monde», posée dans le cadre d'une séance de questions orales à la Chambre des représentants, M. Bourita a affirmé que l'ensemble des acteurs concernés sont mobilisés afin de faciliter les procédures administratives aux points de transit et améliorer les services à bord des navires et des avions et au niveau des routes empruntées par les MRE, assurant que l'opération Marhaba constitue un modèle de bonne coopération entre le Maroc et l'Espagne. «Cette opération témoigne de l'attache-



ment indélébile des MRE à leur Mère-Patrie, car elle permet chaque année à près de trois millions de ressortissants marocains de retourner au pays pour visiter leurs proches», a-t-il souligné. L'opération Marhaba, a-t-il ajouté, constitue «un défi logistique, organisationnel et sécuritaire unique au niveau de l'Europe, de l'Afrique et de la Méditerranée, qui n'a peut être d'autre pareil ailleurs dans le monde», notant qu'il s'agit également d'une période de pic pour le travail consulaire qui nécessite de renforcer les ressources humaines, matérielles et organisationnelles du réseau consulaire du Royaume.

L'opération Marhaba représente aussi un pari économique important de par sa contribution à la promotion du secteur touristique et hôtelier et au tissu économique en général, pas seulement au Maroc, mais dans l'ensemble des pays de transit, a fait observer le

ministre.

A cet égard, M. Bourita a fait remarquer que l'opération Marhaba 2022 intervient dans un contexte particulier, étant donné qu'il s'agit de la première du genre à avoir lieu après l'amélioration significative de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, et après deux années de transit limité à cause des mesures restrictives liées à la pandémie.

L'opération Marhaba de cette année coïncide également avec la mise en œuvre de la feuille de route annoncée dans la Déclaration conjointe maroco-espagnole à l'issue de la réception par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du président du gouvernement espagnol le 07 avril 2022, et qui a amorcé une nouvelle étape dans le partenariat maroco-espagnol, tout en soulignant la reprise des liaisons maritimes pour les voyageurs et le lancement des préparatifs conjoints pour l'opération Marhaba.

Chambre des Représentants

DGAPR : des efforts pour humaniser les conditions de détention

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) déploie des efforts importants en faveur de l'humanisation des conditions de détention, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, Mustapha Baitas.

En réponse à une question orale du groupe de l'Authenticité et de la modernité à la Chambre des Représentants sur "les conditions d'hébergement dans les établissements pénitentiaires", M. Baitas a expliqué que la délégation fournit de grands efforts pour humaniser les conditions de détention, conformément aux Hautes instructions royales et aux directives gouvernementales en la matière, dans le respect des normes des chartes nationales et internationales, et en adéquation avec les chan-

gements politiques et sociaux que connaît le Royaume.

Dans ce sens, le ministre délégué a indiqué que la DGAPR oeuvre à lancer des projets de réparation, de restauration et de rénovation des bâtiments pour améliorer les conditions d'hébergement des détenus, en plus de la mise en place de plusieurs mesures visant à augmenter la capacité d'accueil des établissements pénitentiaires. Ces mesures visent à doter l'espace carcéral de toutes les installations de base, a-t-il ajouté, notant que les établissements anciens et délabrés qui présentent un risque pour la sécurité ont été remplacés par des bâtiments modernes qui répondent aux normes requises et qui sont équipés de manière à améliorer les conditions de détention, notamment en matière d'alimentation fournie aux détenus.

Il s'agit également du renforcement des conditions d'hygiène et de l'amélioration

de la qualité des soins dispensés à travers la création de nouvelles unités médicales équipées de manière adéquate au sein des établissements pénitentiaires, tout en garantissant un comportement humain envers les détenus, a-t-il poursuivi.

En réponse à une autre question orale sur "la reprise de l'organisation du prix de la société civile" du groupe du Rassemblement national des indépendants, M. Baitas a relevé que l'organisation de ce prix a été suspendue pendant deux ans en raison des conditions sanitaires liées à la pandémie.

Le ministre délégué a souligné que les lois réglementant ce prix sont en cours de révision, faisant savoir que l'édition de cette année sera organisée le 15 novembre.

M. Baitas a, en outre, mis en avant le rôle important de la société civile, ce qui nécessite "de valoriser ses efforts et de les rendre visibles aux yeux de tous".



Sahara marocain

Création en Italie d'un intergroupe parlementaire de soutien au plan d'autonomie



Un intergroupe parlementaire de soutien au plan d'autonomie au Sahara marocain vient de voir le jour à l'initiative de plusieurs députés et sénateurs appartenant à différents groupes politiques italiens, annoncent, lundi, les parlementaires Marco Di Maio et Urania Papatheu dans un communiqué.

En réponse à l'appel du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, "le Royaume a initié une dynamique positive à travers le plan d'autonomie au Sahara marocain, soutenu par divers pays africains, arabes, asiatiques et américains", ont indiqué les parlementaires italiens.

"Notre objectif est de renforcer les efforts des Nations Unies visant à parvenir à une solution politique, prag-

matique et réalisable, basée sur le compromis", ont-ils expliqué, notant que "de nombreux pays européens considèrent que le plan d'autonomie représente la solution la plus sérieuse et la plus crédible pour mettre fin à ce différend".

"L'Italie prend en considération les efforts du Maroc pour parvenir à une solution politique juste, comme l'a bien déclaré le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio lors de sa récente visite au Maroc", ont-ils rappelé, précisant que l'"action de ce groupe, né d'une intention positive et proactive, s'inscrit dans cette optique".

"Le différend autour du Sahara marocain est l'un des obstacles qui empêche le Maghreb de s'unir et de

faire face, d'une manière forte et solidaire, aux multiples défis communs que connaît la région en matière de sécurité, de terrorisme, de changement climatique", ont-estimé les parlementaires italiens.

L'initiative d'autonomie proposée par le Maroc en 2007 pour mettre un terme au conflit artificiel autour du Sahara marocain gagne de plus en plus en notoriété, en crédibilité et en prestance. Après les États Unis, de nombreux pays africains, arabes et asiatiques c'était autour de l'Allemagne, de l'Espagne et tout récemment des Pays Bas de reconnaître le plan d'autonomie comme étant la seule solution sérieuse, crédible et réaliste au différend régional créé de toutes pièces autour du Sahara marocain.

Enseignement supérieur et formation professionnelle

Le dépôt des dossiers de demandes de bourses se poursuit jusqu'au 31 juillet

Le dépôt des dossiers de demandes des bourses de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle a été ouvert le 30 mai et se poursuit jusqu'au 31 juillet prochain exclusivement via le portail "www.minhaty.ma", a annoncé lundi le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

Ainsi, les candidates et candidats scolarisés et libres qui s'apprentent à passer les épreuves du baccalauréat national ou international au titre de l'année scolaire 2021-2022 sont invités à déposer leurs demandes via ce portail sans attendre les résultats des examens du baccalauréat, précise un communiqué du ministère. Les personnes souhaitant bénéficier des bourses et qui sont âgées de moins de 26 ans à la date de réussite aux épreuves du baccalauréat fixées au 20 juin 2022, doivent déposer leur candidature, sans attendre les résultats des épreuves du baccalauréat, en cliquant sur le lien pour obtenir le mot de passe via l'icône "dépôt de la demande" afin de récupérer un mot de passe via l'e-mail codemassar@taalim.ma et accéder au lien pour déposer la demande en renseignant toutes les informations demandées de manière précise et correcte, ajoute le com-



munié. De leur côté, les candidates et candidats inscrits au baccalauréat étranger peuvent obtenir leur code Masar en envoyant une copie de la carte d'identité nationale à l'e-mail MinhatyBacEtranger@men.gov.ma et en donnant le numéro de téléphone afin de faciliter la communication et l'obtention dudit code Masar qui leur permettra d'enregistrer leurs demandes via le portail en ligne "minhaty", sachant que l'e-mail fourni par l'élève sera utilisé pour communiquer avec lui.

Les candidates et candidats libres peuvent également accéder au portail candidature-

bac.men.gov.ma pour obtenir le code secret de l'e-mail codemassar@taalim.ma et l'activer en accédant au site www.taalim.ma, souligne-t-on de même source.

Le lien "Suivi" permet de suivre toutes les étapes du traitement des demandes de bourses jusqu'à la réception via l'e-mail du candidat de la décision du Comité régional des bourses.

Pour plus d'informations concernant cette opération, le ministère invite les candidates et candidats à consulter la circulaire ministérielle émise à cet égard via le portail officiel du ministère "www.men.gov.ma".

MISE EN VENTE DE VEHICULES

Une société procède à la mise en vente aux enchères d'un lot des véhicules via le tribunal le 02-06-2022 à 15h00.

MARQUE	MEC
FO TRANSIT	avr-18
DFS R01S	oct-20
FO TRANSIT	mars-19
FO C-MAX	févr-18
DFSK	janv-20
HYD I20	déc-20
FI TIPO	mai-18
DCA SANDERO	juin-19
DCA LOGAN	juil-19
DFSK	oct-20
RN TALISMAN	juin-19
DFSK	août-20
RN CLIO	juil-18
HYD IONIQ	juil-18
FI 500	mars-18
FI PANDA	janv-19
FI TIPO	mai-19
DCA DOKKER	févr-21
RN CLIO	juil-20
RN CLIO	juil-20
FI DOBLO	avr-17
FO TRANSIT	juil-19
CIT JUMPER	mai-19
DFSK	juin-20
DFSK	janv-21
FI FIRINO	mars-19
HYD I30	nov-19
DCA LOGAN	févr-17
SKO KAROQ	janv-20
OPL CROSSLAND	oct-19
HYD H350	nov-18
CIT C3	oct-19
HYD I30	nov-18
DFSK	sept-20
JEP G CHEROKEE	janv-18

La vente aura lieu au Ard Ghzala, Douar Malek Chraka-Bouskoura .
Pour toutes informations, contactez-le : 0661328437 // 0666300101

BAM

Quasi-stagnation des crédits aux ménages à 3,4%

« Le crédit bancaire au secteur non financier a progressé, en glissement annuel, de 3,2% en avril 2022, après 2,8% un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM). »

Cette évolution recouvre une hausse de 5,6% après 4,6% des prêts aux sociétés privées, une accentuation de la baisse des crédits aux sociétés non financières publiques de 15,9% à 16,6% et une quasi-stagnation des crédits aux ménages à 3,4%, explique BAM dans ses indicateurs clés des statistiques monétaires pour le mois d'avril 2022.

La ventilation par objet économique des crédits alloués au secteur non financier fait ressortir une progression des facilités de trésorerie de 9,4% après 7,3%, une décélération de 2,6% à 2,3% de la croissance des crédits immobiliers et une quasi-stagnation de la baisse des prêts à l'équipement à 2,6% et de la hausse de ceux à la consommation à 2,3%. S'agissant des créances en souffrance, leur taux de progression annuelle s'est établi à 5,3% et leur ratio au crédit a atteint 8,8%, fait savoir la même source. En glissement mensuel, le crédit bancaire au secteur non financier a enregistré une hausse de 0,9% en avril dernier, avec une progression de 2,9% des facilités de trésorerie, de 0,3% des crédits à l'équipement, de 0,2% des prêts à l'immobilier et de 0,3% de ceux à la consommation. En revanche, les créances nettes sur l'Administration Centrale ont baissé de 1,8% et les avoirs officiels de réserve de 1,1%, relève la banque centrale.

Croissance de la masse monétaire

Par ailleurs, le BAM a indiqué que le rythme de



croissance annuelle de l'agrégat monétaire M3, qui représente la masse monétaire, s'est accru de 5,3% en avril 2022 après 6,3% un mois auparavant. Cette évolution recouvre une décélération de la croissance des dépôts à vue auprès des banques de 8,3% à 7,9%, une accentuation de la baisse de 2,9%

à 5,6% des dépôts à terme, ainsi qu'une hausse de 9,2% après 8,2% de la circulation fiduciaire, précise BAM.

Par contrepartie, la croissance annuelle des avoirs officiels de réserve a ralenti à 8,3% après 9% et celle des créances nettes sur l'Administration Centrale a

baissé de 16,5% après 20,8% en mars 2022.

En glissement mensuel, l'agrégat M3 a enregistré un repli de 0,4% en avril pour revenir à 1.573,8 milliards de dirhams, relève la banque centrale, notant que cette évolution reflète principalement une baisse de 1,1% des dépôts à vue auprès des banques et de 2,1% des comptes à terme ainsi qu'une augmentation de 2,2% de la monnaie fiduciaire.

Banques participatives: les financements en hausse

Sur le registre des financements accordés par les banques participatives, le BAM a précisé qu'ils ont connu une augmentation, en glissement annuel, de 34% à plus de 20,7 milliards de dirhams (MMDH) en avril dernier.

Ces financements se répartissent notamment sur l'immobilier (17,3 MMDH), la consommation (1,18 MMDH), l'équipement (2 MMDH) et la trésorerie (92 millions de dirhams).

Parallèlement, les engagements des banques participatives ont dépassé 7,18 MMDH auprès des banques et ce, sous forme principalement de refinancement à travers le produit de "Wakala bil Istithmar" et de dépôts à vue reçus des banques mères, fait savoir la même source.

Les comptes chèques et comptes courants ont, quant à eux, grimpé de 32,4% à plus de 5,9 MMDH, alors que les dépôts d'investissement se sont situés à près de 1,73 MMDH.

Barid Al-Maghrib

Des protocoles de coopération avec la Poste Tunisienne et la Poste de Mauritanie



Le Groupe Barid Al-Maghrib a procédé à la signature de deux mémorandums d'accords avec, d'un côté, la Poste Tunisienne et, de l'autre côté, la Poste de Mauritanie, en marge de la 11ème édition d'Africa Postal Forum qui s'est tenue les 27 et 28 mai courant à Marrakech, sous le thème "La Poste africaine face aux grandes mutations mondiales". "Ces accords témoignent des liens historiques, fraternels et étroits unissant le Royaume du Maroc et ces pays frères et amis de notre région. Ils font écho également aux efforts entrepris, depuis plusieurs années, pour l'essor du secteur postal africain et le raffermissement de la coopération

sud-sud", affirme le Groupe dans un communiqué. Dans le cadre de ses deux accords, Barid Al-Maghrib convient avec ses deux partenaires de conjuguer les efforts pour identifier et mettre en œuvre les meilleures solutions destinées à consolider leurs relations stratégiques dans différents axes de coopération touchant au secteur postal, fait savoir la même source. Il s'agit, entre autres, de développer de nouveaux services, de partager l'expertise et le savoir-faire, en l'occurrence, en matière des services financiers, de poste numérique, de service de distribution ainsi que de service courrier express international (EMS).

Au-delà des accords bilatéraux, Barid Al-Maghrib s'emploie à renforcer et améliorer sa coopération avec ses partenaires en prenant part activement aux différentes manifestations et chantiers initiés par les organisations dont il est membre, notamment l'UPU ainsi que l'Union Panafricaine des Postes (UPAP), la Commission Arabe Permanente des Postes (CAPP) et l'Union Postale pour la Méditerranée (PUMed). Le Groupe sert également d'appui aux activités techniques de ces organisations au profit d'autres pays, notamment africains, où il effectue régulièrement des missions d'assistance et de formation.



Industries manufacturières

HCP : hausse de l'indice de prix de 1,1% en avril

L'indice des prix à la production du secteur des "Industries manufacturières hors raffinage de pétrole" a enregistré une hausse de 1,1% au cours du mois d'avril 2022 par rapport au mois précédent, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette augmentation est la résultante de la hausse de 17,5% des prix de la "Métallurgie", de 1,4% des "Industries alimentaires" et de la "Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques", de 2,4% du "Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège", de 1,3% de l'"Industrie du cuir et de la chaussure", de 1% de la "Fabrication de textiles", de 0,6% de la "Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements" et de 0,2% dans l'"Industrie du papier et du carton", précise le HCP dans sa récente note relative à l'indice des prix à la produc-

tion industrielle, énergétique et minière (IPPIEM).

Elle tient également compte de la baisse de 1,0% des prix enregistrée dans l'"Industrie d'habillement", de 0,3% de la "Fabrication d'équipements électriques" et de 0,1% dans la "Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques", ajoute la même source.

En revanche, l'indice des prix à la production du secteur des "Industries extractives" a connu une baisse de 0,1% au cours du mois d'avril dernier.

Par ailleurs, les indices des prix à la production des secteurs de la "Production et distribution d'électricité" et de la "Production et distribution d'eau" ont connu une stagnation au cours du mois d'avril 2022.

Le chef du gouvernement reçoit le Haut Commissaire au Plan

Le chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch, a reçu, lundi à Rabat, M. Ahmed Lahlimi, Haut Commissaire au Plan, qui était accompagné de responsables du HCP.

Cette rencontre a été axée sur l'examen des plus importants chantiers et programmes à mettre en œuvre par le Haut Commissariat au Plan et qui sont de nature à faire avancer l'action de cette institution, indique un communiqué du département du chef du gouvernement, ajoutant que les deux parties ont égale-



ment évoqué les moyens d'améliorer et de développer le travail du Haut Commissariat au Plan et de renforcer les mécanismes de

coordination entre les différentes institutions étatiques, notamment dans les domaines en relation avec les données statistiques.

La réunion a également été l'occasion de souligner l'importance du travail accompli par le HCP en tant que mécanisme de pilotage et de suivi permanent de l'évolution d'un ensemble de problématiques, de secteurs et d'indicateurs au sein de la société, ce qui aiderait le gouvernement à élaborer des programmes et proposer des solutions appropriées et efficaces, souligne le communiqué.

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



قسم الموارد
قسم الاقتناء والتأمين
مصلحة الانتعاشات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°09/2022/DAL

- Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, à la coopérative et à l'union de coopératives. -

Le 23 Juin 2022 à 09H30, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'accompagnement de la Caisse Marocaine des Retraites pour le développement de sa culture d'entreprise en alignement avec sa vision stratégique.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille DH (9 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 300 000,00 DH TTC (Trois Cent Mille Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement du 1^{er} Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013) et de l'article 139 du Règlement du 1^{er} Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, à la coopérative et à l'union de coopératives. Aussi les concurrents concernés sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et l'article 14 du règlement de consultation.

« Green Start-up »

Le CAM renforce son engagement auprès des jeunes porteurs de projets

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) renforce son engagement auprès des jeunes porteurs de projets et en faveur du développement durable des zones de montagne à travers l'organisation de la 1^{ère} édition du Concours national "Green Start-up". Cet événement, organisé les 26 et 27 mai à Rabat, s'inscrit dans le cadre du programme d'appui des start-up marocaines vertes portées par des jeunes dans les zones rurales et de

montagne, mené conjointement par la coopération allemande GIZ, l'Agence Nationale des Eaux et Forêts et le Crédit Agricole du Maroc, indique un communiqué du CAM.

Le concours a connu la soumission de plus de 200 candidatures, parmi lesquelles 20 projets ont été retenus, a indiqué le CAM, précisant que ces projets qui s'articulent autour des filières de l'écotourisme et des métiers des espaces naturels, de la valorisation des ressources

naturelles et produits de terroir ainsi que de la pisciculture, sont situés dans les 4 régions suivantes : Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès, Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra. Durant les deux jours de l'évènement, les 20 finalistes ont bénéficié d'une série d'ateliers de renforcement de capacités. Parmi ces 20 finalistes qui ont défendu leur projet en plénière devant le jury, 10 lauréats ont été retenus après délibération. Ils seront accompagnés par le CAM en termes de ren-

forcement de capacités techniques et entrepreneuriales pour leur permettre d'accéder à des financements appropriés et de développer leurs projets. A travers ce projet, le CAM ainsi que ses partenaires contribuent à l'émergence de projets innovants et à la création d'emplois verts en zone de montagne, en ligne avec la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030" visant à rendre le secteur forestier plus inclusif et créateur de richesse, conclut le communiqué



Bank Of Africa

Le RNPG en hausse à 483 MDH à fin mars



Le résultat net part du groupe (RNPG) de Bank Of Africa (BOA) a affiché une croissance de 9% au titre du premier trimestre de l'année 2022 (T1-2022) à 483 millions de dirhams (MDH), contre 443 MDH en mars 2021.

BOA fait également état d'une hausse du résultat net de la Banque SA de +4% s'établissant à 542 MDH à fin mars 2022 contre 520 MDH une année auparavant, renouant ainsi avec les performances pré-pandémie sur la même période, ressort-il des indicateurs trimestriels de la banque.

En outre, les résultats affichent une progression du produit net bancaire consolidé de +5% à 3,6 milliards de dirhams (MMDH), principalement tirée par

la bonne performance de la marge sur commissions et la marge d'intérêt ayant progressé de +8% respectivement. Au niveau de la Banque SA, le Produit Net Bancaire évolue de +1% à 1,9 MMDH.

Par ailleurs, la banque note l'évolution maîtrisée des charges générales d'exploitation en consolidé à +3% et +1% en social, induisant un coefficient qui se stabilise à 54% en consolidé et 46,4% en social.

Pour ce qui est des dépôts de la clientèle de la Banque, BOA fait constater une amélioration de +3% à fin mars 2022 passant de 141,5 MMDH à 145 MMDH, et une hausse des crédits à la clientèle de +1% à 128 MMDH contre 127 MMDH à fin décembre 2021.

Résultats financiers

Lesieur Cristal affiche une bonne performance au premier trimestre

Le Groupe Lesieur Cristal a enregistré, au titre du premier trimestre de 2022 (T1-2022), un chiffre d'affaires (CA) de 1,6 milliards de dirhams (MMDH), contre 1 MMDH au T1-2021, soit une progression de 63%.

Cette performance s'explique à la fois par une hausse des prix de l'huile de table et du savon en répercussion à l'évolution des prix des matières premières et par l'effet stockage des ménages en prévision du mois de Ramadan, a précisé le Groupe dans un communiqué sur ses résultats trimestriels.

Aussi, le premier trimestre 2022 a connu le prolongement des tensions inflationnistes sur les matières premières avec notamment une hausse du cours du soja de plus de 50% par rapport à la même période en 2021, ajoute la même source. Parallèlement, le premier trimestre a



bénéficié du développement des activités des filiales de Lesieur Cristal en Afrique Sub-Saharienne, confirmant la pertinence de ses choix stratégiques, ainsi que le gain de parts de marché de Cristal Tunisie sur

les huiles de table. Au 31 mars 2022, Lesieur Cristal affiche une trésorerie positive de 1 MMDH, fait savoir le communiqué, ajoutant que les CAPEX s'établissent à 16 millions de

dirhams sur la même période et portent principalement sur des investissements de maintenance et de mise à niveau de l'outil industriel.

Pour ce qui est des perspectives, Lesieur Cristal se dit "consciente de l'impact de la conjoncture internationale sur le pouvoir d'achat des ménages", et assure la poursuite du déploiement de son plan d'efficacité opérationnelle afin de "lisser les effets de la volatilité des cours des oléagineux sur les prix de ses produits, tout en garantissant un approvisionnement continu du marché national".

EN BREF

Jet Contractors augmente son CA de 18% à fin mars

Le chiffre d'affaires de Jet Contractors s'est établi à 343 millions de dirhams (MDH) au titre des trois premiers mois de cette année, en hausse de 18% par rapport à la même période de 2021. Cette progression est due principalement à la bonne performance opérationnelle de l'ensemble des activités du groupe. Le carnet de commandes du groupe restant à exécuter s'est élevé à 4,4 milliards de dirhams (MMDH), en augmentation de 46% par rapport au 31 mars 2021. La part à l'export représente près de 42% du portefeuille. L'endettement net consolidé s'est établi, lui, à 1,03 MMDH à fin mars 2022, enregistrant une amélioration de 7% par rapport à la même période de l'année dernière, fait savoir la même source, notant que cette progression est due principalement aux remboursements des échéances sur la période.

Sofac : le PNB consolidé en hausse de 10,9% au premier trimestre

Le produit net bancaire (PNB) consolidé de Sofac s'est établi à 152 millions de dirhams (MDH) au premier trimestre de 2022, en hausse de 10,9% par rapport à la même période de 2021. Dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, Sofac explique cette hausse par les efforts d'amélioration de la marge d'intérêt et l'évolution stable de la marge sur commissions. A fin mars 2022, la société a réalisé une production nette de 1,3 milliard de dirhams (MMDH), en hausse de 12,9%, grâce à la bonne tenue de l'activité crédit automobile, crédit non affecté et crédit bail. Cette performance a consolidé l'encours brut de Sofac qui s'est établi à 11,2 MMDH, en augmentation de 5,8% par rapport à fin 2021. Durant le trimestre, la société indique avoir "continué à renforcer ses capacités de production tout en assurant une structure financière optimale entre les différentes sources de financement", ajoutant qu'elle a procédé à des émissions de Bons de sociétés de financement (BSF) à hauteur de 1,2 MMDH. L'endettement net de Sofac s'est établi, ainsi, à 6,4 MMDH à fin mars 2022, en hausse de 4,5%.

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

قطب الموارد
قسم الإقتناء والتوريد
مصلحة الإقتناء

المستودع المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°23/2022/DAL

- Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, à l'auto-entrepreneur, à la coopérative et à l'union de coopératives. -

Le 23 Juin 2022 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la location des licences d'une solution de contrôle de conformité des objets connectés au réseau de la Caisse Marocaine des Retraites et la réalisation des prestations de formation et d'assistance technique.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix Mille DH (10 000,00 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme annuelle minimale de **Deux Cent Quatre Vingt Mille Trois Cent Dix Sept DH Cinquante Quatre Centimes TTC (280 317,54 DH TTC)** et la somme annuelle maximale de **Trois Cent Seize Mille Trois Cent Dix Sept DH Cinquante Quatre Centimes TTC (316 317,54 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement du 1^{er} Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

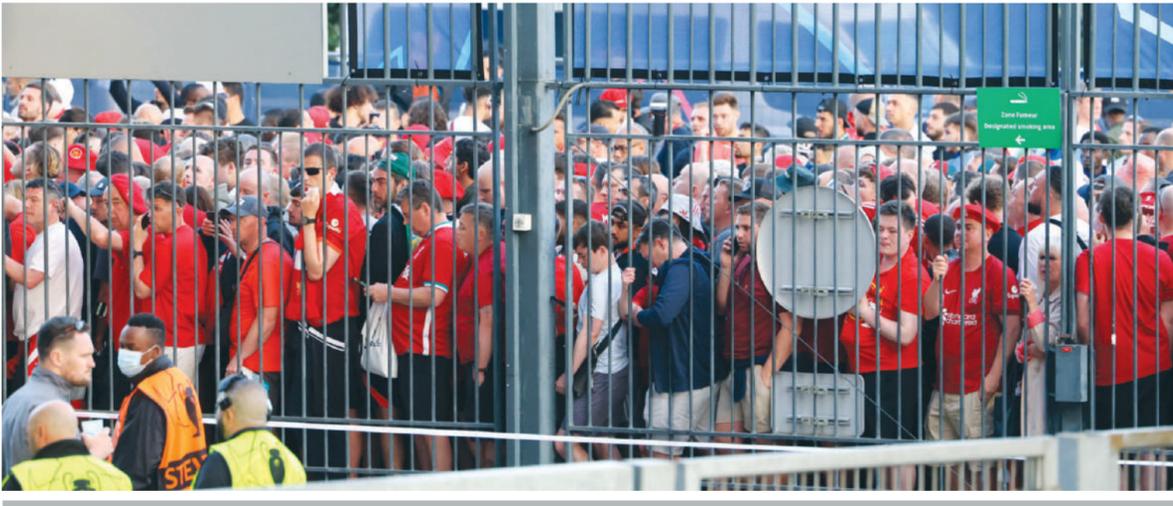
Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la CMR sis, à avenue Al Araar, Hay Ryad, Rabat, au plus tard le **22 Juin 2022 à 12H00**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013) et de l'article 139 du Règlement du 1^{er} Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux **petites et moyennes entreprises nationales, à l'auto-entrepreneur, à la coopérative et à l'union de coopératives**. Aussi les concurrents concernés sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et l'article 13 du règlement de consultation.

Finale de la champions league de l'UEFA

La colère ne retombe pas, Liverpool veut des excuses



Une finale chaotique qui tourne à la foire d'empoigne: trois jours après les ratés organisationnels autour du Stade de France, la colère persiste à Liverpool, dont le président a réclamé mardi des excuses aux autorités françaises pour avoir pointé du doigt les supporters des Reds. Comme beaucoup de fans de son club de retour de Paris, où la finale de Ligue des champions perdue contre le Real Madrid (1-0) a donné lieu à des scènes de chaos en avant-match, le président de Liverpool Tom Werner est indigné. Il l'a écrit dans un courrier adressé à la ministre française des Sports Amélie Oudéa-Castera, dont le quotidien local Liverpool Echo a obtenu une copie. En cause, les propos dans un point-pressé lundi de Mme Oudéa-Castera et du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin qui ont répété ce qu'ils affirment depuis samedi soir: les supporters britanniques seraient en grande partie responsables des incidents, avec une "fraude massive, industrielle et organisée de faux billets". La ministre des Sports a en outre déclaré que Liverpool "avait laissé ses supporters dans la nature". Ces mises en cause ravivent chez les supporters de Liverpool les horribles souvenirs de la catastrophe d'Hillsborough qui avait fait 97 morts en 1989 dans un mouvement de foule dont les fans des Reds avaient longtemps été tenus pour responsables avant que les mauvaises décisions de la police ne soient reconnues. Tom Werner a fait part de son "incrédulité totale" quant au fait qu'Amélie Oudéa-Castera puisse faire "une série de déclarations non prouvées sur un sujet d'une telle importance", avant même la tenue d'une enquête poussée. "Vos commentaires sont irresponsables, peu professionnels et totalement irrespectueux des milliers de fans blessés physiquement et émo-

tionnellement", a-t-il ajouté. "Au nom de tous les fans qui ont vécu ce cauchemar, je demande des excuses de votre part, et l'assurance que les autorités françaises et l'UEFA permettront à une enquête indépendante et transparente d'avoir lieu", a-t-il ajouté, alors que l'instance européenne du football a confirmé lundi qu'elle allait commander un "rapport indépendant". Selon Gérard Darmanin, "30.000 à 40.000 supporters anglais se sont retrouvés au Stade de France, soit sans billet, soit avec des billets falsifiés". Cette situation a, selon les autorités, contribué à gonfler sensiblement la foule qui se pressait aux portes du Stade de France et entraîné d'interminables files d'attente, un engorgement massif qui n'a fait aucun blessé grave. Mais les chiffres avancés sont contestés, y compris côté français. "30 à 40.000 faux billets, cela me paraît très, très gros", a confirmé de son côté l'ex-député Génération(s) Regis Juanico, spécialiste des questions sportives. "J'attends l'audition des deux ministres mercredi au Sénat pour en savoir plus". Le rendez-vous est programmé à 17h00. Les services de renseignements avaient de leur côté alerté les autorités avant cette finale. Datée du 25 mai, une note de la Division nationale de lutte contre le hooliganisme (DNLH) rédigée en lien avec les services de renseignement, dont l'AFP a eu connaissance, faisait état "d'environ 50.000 supporters anglais présents dans la capitale française (qui) ne seront pas détenteurs de billets". Sur le plan judiciaire, six hommes seront jugés à Bobigny, compétent pour la Seine-Saint-Denis où est situé le Stade de France, pour des vols au préjudice de supporters en marge de la finale. Et, à douze jours du premier tour des élections législatives (12 et 19 juin), l'affaire a pris en

France un tour hautement politique, notamment sur la capacité des autorités à organiser des événements sportifs majeurs à un an de la Coupe du monde de rugby 2023 et à deux ans des Jeux olympiques à Paris. Le député LR Eric Ciotti a réclamé mardi la création à l'Assemblée nationale d'une commission d'enquête sur les incidents. Le maire de Nice Christian Estrosi, ex-LR rallié à la majorité présidentielle, a demandé pour sa part l'utilisation de la reconnaissance faciale lors d'événements sportifs de grande ampleur. "Je souhaiterais qu'enfin on mette un coup d'arrêt à ce que nous interdit la CNIL, cette espèce d'institution poussiéreuse qui interdit d'utiliser la reconnaissance faciale", a déclaré l'édile sur Europe 1. Tous les regards se tournent désormais vers le prochain match au Stade de France, la rencontre France-Danemark en Ligue des nations vendredi (20h45), une affiche qui s'annonce a priori à guichets fermés. Des organisations syndicales de la RATP ont lancé un nouvel appel à la grève sur le RER B pour vendredi, après leur mouvement de samedi qui a pu accentuer les dysfonctionnements, puisque de nombreux supporters des Reds s'étaient rabattus sur le RER D, source d'engorgements à l'arrivée. "On est sur l'organisation d'un match, il y en a très régulièrement, les choses se passent bien", a dédramatisé mardi le maire de Saint-Denis Mathieu Hanotin sur BFMTV. Le patron des JO-2024 Tony Estanguet s'est voulu rassurant: il a expliqué à l'AFP qu'il fallait "tirer les enseignements" du fiasco au Stade de France, qui accueillera les épreuves d'athlétisme, tout en assurant que tout le monde serait "prêt" dans deux ans.

Attendons pour voir...

Nigéria : Des présidentielles à hauts risques ?

■ Nabil El Bousaadi

« Aujourd'hui, nous écrivons l'histoire, une histoire qui, nous le croyons, va apporter des changements fondamentaux ». Telle fut la déclaration faite par Atiku Abubakar, l'ancien vice-président nigérian et opposant de longue date au président Muhammadu Buhari qui a été désigné, à l'issue des primaires qui ont eu lieu ce samedi 28 mai à Abuja, pour représenter le Parti démocratique populaire (PDP), opposition, lors des élections présidentielles prévues en Février 2023. Agé de 75 ans et de confession musulmane, cet ancien chef des douanes qui fut, également, vice-président de 1999 à 2007, tentera donc, pour la sixième fois en Février prochain, d'accéder à la présidence du Nigéria, un pays extrêmement divisé entre un nord musulman et un sud chrétien et comprenant près de 250 ethnies. Le président Muhammadu Buhari, ayant annoncé son intention de ne pas se représenter pour un troisième mandat, les militants du Congrès des Progressistes (APC), au pouvoir, désigneront du 6 au 8 juin le candidat qui les représentera à la prochaine élection présidentielle alors que Bola Tinubu, l'ancien gouverneur de Lagos et son ancien poulain, l'actuel vice-président Yemi Osinbajo, ambitionnent, chacun de son côté, d'être investi par l'APC face à Rotimi Amaechi, un outsider qui a récemment démissionné de son poste de ministre des transports.

Ce parti ayant eu, bien souvent, du mal à contenir ses divisions internes, le président sortant qui n'a, pour l'heure, soutenu aucun candidat, semble être encore à la recherche du candidat de consensus qui sera apte à maintenir la cohésion des factions du Congrès des Progressistes (APC), une formation politique née de l'alliance de plusieurs petits partis qui s'était regroupés pour permettre la victoire de Muhammadu Buhari lors des élections de 2015. Aussi, en considérant que, depuis son retour à un régime civil en 1999 après la dictature militaire, le Nigeria, toujours en proie à une insécurité généralisée, a organisé six élections nationales qui ont, très souvent, été entachées de fraudes, de difficultés techniques, de violences et de contestations juridiques, la sécurité sera un enjeu majeur du prochain scrutin présidentiel de Février 2023. Raison pour laquelle l'armée nigériane est déployée sur de multiples fronts, surtout au nord-est du pays en proie à l'insurrection jihadiste depuis plus de 10 ans et au nord-ouest où des bandes criminelles s'adonnent aux assassinats, au pillage et aux enlèvements. Et si, par ailleurs, le Nigéria dont l'économie, qui fut la plus grande d'Afrique a été affaiblie par l'impact de la pandémie du Covid-19, subit, désormais, les retombées de la guerre d'Ukraine qui a fait grimper les prix des carburants et des denrées alimentaires, il y a lieu de signaler que samedi dernier au moins 31 personnes ont trouvé la mort lors d'une bousculade survenue durant une opération de distribution de nourriture organisée par une église dans le sud du pays ; une tragédie qui n'est pas la première car, en 2021, sept femmes avaient été piétinées par la foule lors d'une opération similaire de distribution de vivres initiée par une organisation humanitaire dans l'Etat du Borno au nord du pays. Mais si, pour préserver un climat de paix dans ce pays extrêmement divisé, entre les musulmans au nord, les chrétiens au sud et plus de 250 ethnies, une règle tacite prévoit une rotation de la présidence tous les deux mandats entre les candidats du nord et du sud, que vaut-il se passer alors que le candidat Atiku Abubakar est, lui-même, originaire du nord comme le président Buhari qui a déjà effectué deux mandats présidentiels ? Attendons pour voir...

Sanctions contre Moscou

Les Européens incapables d'imposer un embargo sur le gaz

L'embargo sur les achats de gaz à la Russie était dans tous les esprits mardi après l'accord sur un embargo pétrolier, mais plusieurs dirigeants européens ont plaidé pour une "pause" et certains ont même exclu l'adoption d'une telle mesure. Le sixième paquet de sanctions "est un grand pas en avant. Et je pense que nous devrions faire une pause maintenant", a déclaré le Premier ministre belge Alexander de Croo à son arrivée pour la seconde journée du sommet à Bruxelles. Les dirigeants des 27 pays de l'UE ont trouvé un accord lundi soir qui devrait permettre de réduire de quelque 90% leurs importations de pétrole russe d'ici la fin de l'année afin de tarir le financement de la guerre menée par Moscou en Ukraine. "Ce paquet, mettons-le d'abord en pratique (...). Le gaz, c'est beaucoup plus compliqué. C'est donc une étape importante. Arrêtons-nous là pour le moment et voyons quel est l'impact", a-t-il expliqué. "Nous devons parler d'un septième paquet de sanctions parce que la situation ne s'améliore pas en Ukraine. Mais le gaz est bien sûr beaucoup plus difficile que le pétrole", a souligné la Première ministre de l'Estonie Kaja Kallas. "Le gaz doit faire partie du septième paquet, mais je suis également réaliste, je ne pense pas qu'il y sera", a-t-elle estimé.

ROYAUME DU MAROC
Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de MARCHICA

المملكة المغربية
وكالة تهيئة موقع بحيرة
مارشيكيا

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

Le Jeudi 23 Juin 2022, il sera procédé, dans le bureau de l'Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica (AASLM), sises à Route Principale Taouima Hay El Matar (En face Station AFRIQUIA), Nador, à l'ouverture des plis relatif aux Appels d'Offres Ouverts sur offre de prix suivant :

Réf d'AOO	Objet	Caution Provisoire	L'Estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage	Date et heure d'Ouverture
01/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE DE JNAN ELMATAR ET LES VOIES QUI S'Y RACCORDENT - PHASE 2.	180 000,00 DH	11 229 996,00 DH TTC	Le Jeudi 23 Juin 2022 à 09h30
02/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	SUIVI ET CONTROLE EXTERIEUR TOPOBATHYMETRIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT A JNAN EL MATAR -PHASE II- ET AU SITE DE LA LAGUNE DE MARCHICA.	3 000,00 DH	224 640,00 DH TTC	Le Jeudi 23 Juin 2022 à 10h15
03/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	ETUDE, ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE JNAN EL MATAR ET LES VOIES QUI S'Y RACCORDENT -PHASE 2.	4 000,00 DH	300 000,00 DH TTC	Le Jeudi 23 Juin 2022 à 11h00
04/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	PRESTATIONS DE LABORATOIRE POUR LE CONTROLE EXTERIEUR.	5 000,00 DH	445 920,00 DH TTC	Le Jeudi 23 Juin 2022 à 11h45

- Le dossier d'AOO peut être téléchargé du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, ou bien retiré des bureaux de l'AASLM, sises à Route Principale Taouima Hay El Matar à Nador ;
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;
- Le dossier d'AOO peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;

Les concurrents peuvent :

- soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de l'Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica, sises Route Principale Taouima Hay El Matar, Nador ;
- soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit, les envoyés par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°20-14 en du 04/09/2014.
- soit, les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

5- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les règlements de consultation des appels d'offres susvisés ainsi que par l'article 25 du Règlement précité.

Pour tout renseignement, contacter Mme EL BOUNASSRI : elbounassri@agencemarchica.gov.ma
Tel : +212. (0) 536 38 16 00 - Fax : +212. (0) 536 38 16 04/05

ROYAUME DU MAROC
Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de MARCHICA

المملكة المغربية
وكالة تهيئة موقع بحيرة
مارشيكيا

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Le Vendredi 24 Juin 2022, il sera procédé, dans le bureau de l'Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica (AASLM), sises à Route Principale Taouima Hay El Matar (En face Station AFRIQUIA), Nador, à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix suivant :

Réf d'AOO	Objet	Caution Provisoire	L'Estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage	Date et heure d'Ouverture
05/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION 2/1 ^{er} CATEGORIE DU LOTISSEMENT DE RECASEMENT DE BOUAROUROU.	20 000,00 DH	1 797 885,96 DH TTC	Le Vendredi 24 Juin 2022 à 09h30
06/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	TRAVAUX D'ECLAIRAGE D'AMBANCE DE JNAN EL MATAR - PHASE 2.	30 000,00 DH	2 699 434,80 DH TTC	Le Vendredi 24 Juin 2022 à 10h15
07/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	SAUVEGARDE DES ESPACES VERTS ET DES GIRATOIRES DE LA ZONE D'INTERVENTION DE L'AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DU SITE DE LA LAGUNE DE MARCHICA.	10 000,00 DH	999 996,00 DH TTC	Le Vendredi 24 Juin 2022 à 11h00
08/AOO/AASLM/2022 Lot Unique	TRAVAUX DE PLANTATION DE JNAN ELMATAR - PHASE 2.	15 000,00 DH	1 499 958,00 DH TTC	Le Vendredi 24 Juin 2022 à 11h45

- Le dossier d'AOO peut être téléchargé du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, ou bien retiré des bureaux de l'AASLM, sises à Route Principale Taouima Hay El Matar à Nador ;
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;
- Le dossier d'AOO peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;

Les concurrents peuvent :

- soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de l'Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica, sises Route Principale Taouima Hay El Matar, Nador ;
- soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit, les envoyés par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°20-14 en du 04/09/2014.
- soit, les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

5- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les règlements de consultation des appels d'offres susvisés ainsi que par l'article 25 du Règlement précité.

Pour tout renseignement, contacter Mme EL BOUNASSRI : elbounassri@agencemarchica.gov.ma
Tel : +212. (0) 536 38 16 00 - Fax : +212. (0) 536 38 16 04/05

LES APPELS
D'OFFRESRoyaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Région Fès-Meknès
Délégation provinciale
de Taounate
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 05/2022
(Séance Publique)

Le Mardi 28 Juin 2022 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du Ministère de la Santé de Taounate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, ayant pour objet : Travaux de construction d'un hôpital local à commune de Tissa. LOT : Equipement de la cuisine - Buanderie - Morgue

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la délégation provinciale de la santé de Taounate, il peut également être téléchargé du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à zéro dirham.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 Dirhams (Cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 830 200,00 DH TTC (Deux Million Huit Cent Trente Mille Deux Cent Dirhams 00 Centimes Toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la délégation provinciale de Taounate ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics conformément à l'article 148 du décret N° 2.12.349 du (20 Mars 2013).

Il est prévu une visite aux lieux du projet le Jeudi 16 Juin 2022 à Onze (11) heures du matin.

a) Les pièces justificatives du dossier administratif à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b,c et d de l'article 7 du règlement de la consultation et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque tels documents ne sont délivrés par leur pays d'origine.

b) Les pièces justificatives du dossier technique à fournir sont :

En application de l'article 14 du décret N° 2.94.223 du 16/06/1994, seules les entreprises ayant été qualifiées conformément aux dispositions dudit décret peuvent soumissionner.

Les entreprises sont tenues de produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret N° 2.12.349 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées est de la façon suivante :

Secteurs : U installation de cuisine et buanderie

Qualifications exigées :

U.1 Installation de Cuisine et Buanderie

Classes : 1

Secteurs : T isolation frigorifique et construction de chambres froides

Qualifications exigées :

T.1 Travaux courants

Classes : 1

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux points 1) et 2) du paragraphe B de l'article 25 du décret N° 2.12.349 (20 Mars 2013).

Royaume du Maroc
Société Al Omrane
Tamansourt
Appel d'offres ouvert
N° 10/2022

Le 27/06/2022 à 10h00, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Société Al Omrane Marrakech-Safi, place du 16 Novembre, Guéliz - Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration, concernant les travaux d'aménagement extérieur de deux maisons des jeunes sis à la tranche 3 et à la tranche 4 à la ville Nouvelle de Tamansourt - Commune de Harbil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des marchés d'Al Omrane Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 40 000,00Dhs (Quarante Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 4 290 660,00Dirhams (Quatre Million Deux Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Six Cent Soixante Dirhams TTC).

Joindre obligatoirement le certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville.

Le secteur, la classe minimale et les qualifications exigées sont comme suite :

SECTEUR : 2-2 CLASSE : 2
SECTEUR : 2-3 CLASSE : 1
SECTEUR : 3-1 CLASSE : 2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane ;

Les plis sont, au choix des concurrents :

1- soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du Maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;

2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

3- soit remis, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Société Al Omrane
Tamansourt
Appel d'offres ouvert
N° 11/2022

Le 27/06/2022 à 11h00, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Général de la Société Al Omrane Marrakech-Safi, place du 16 Novembre, Guéliz - Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration, concernant les travaux de voirie et d'assainissement du lotissement AL KHEIR EXTENSION sis à la ville Nouvelle de Tamansourt - Commune de Harbil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des marchés d'Al Omrane Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00Dhs (Trente Cinq Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 90 720,00 Dhs (Quatre Vingt Dix Mille Sept

Cent Vingt Dirhams TTC).

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane ;

Les plis sont, au choix des concurrents :

1- soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du Maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;

2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

3- soit remis, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Société Al Omrane
Tamansourt
Appel d'offres ouvert
N° 13/2022

Le 28/06/2022 à 11h00, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Général de la Société Al Omrane Marrakech-Safi, place du 16 Novembre, Guéliz - Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, concernant les travaux topographiques de copropriété relatifs à l'opération Ksour Tensift 2 en R+5 à la Ville Nouvelle de Tamansourt - Commune de Harbil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des marchés d'Al Omrane Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00Dhs (Cinq Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 90 720,00 Dhs (Quatre Vingt Dix Mille Sept

Cent Vingt Dirhams TTC).

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés publics de la commune de Tizinat ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

Les candidats étrangers doivent fournir :

a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a été exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

b. Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les acheteurs publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya région Daraa-Tafilalet
Province d'Errachidia
Cercle d'Errachidia
Caidat M'daghra Elkheng
Commune d'Elkheng
Avis modificatif
de la consultation
architecturale
N° 01/2022/C.K.

Le 27/06/2022 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil communal d'Elkheng à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour la réalisation des études architecturales et le suivi des travaux de construction :

LOT : 01

Prestations : Construction de : 8 salles de classe de l'enseignement primaire : 2 salles à école

Mouchkllal ; 1 salle à école Kba ; 2 salles à école Timzoughine. 2 salles à école My Mhamed ; 1 salle à Ecole Serguine . Commune Lkheng.

Montant dhs : 943.000.00 DH.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés publics, de la commune d'Elkheng..

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Neuf Cent Quarante Trois Mille Dirhams (943.000.00 DHS.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés publics, service des marchés publics de la commune de lkheng..
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Les concurrents peuvent soumissionner électroniquement

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de la consultation architecturale.

Royaume du Maroc
Société Al Omrane
Tamansourt
Appel d'offres ouvert
N° 12/2022

Le 28/06/2022 à 10h00, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Société Al Omrane Marrakech-Safi, place du 16 Novembre, Guéliz - Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration, concernant les travaux d'aménagement extérieur de deux maisons des jeunes sis à la tranche 3 et à la tranche 4 à la ville Nouvelle de Tamansourt - Commune de Harbil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des marchés d'Al Omrane Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00Dhs (Dix Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 426 120,00Dirhams (Quatre Cent Vingt-Six Mille Cent Vingt Dirhams TTC).

Joindre obligatoirement le certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville.

Le secteur, la classe minimale et les qualifications exigées sont comme suite :

SECTEUR : 2-3 CLASSE : 1
SECTEUR : 1 CLASSE : 1
SECTEUR : 9-1 CLASSE : 1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane ;

Les plis sont, au choix des concurrents :

1- soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du Maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;

2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

3- soit remis, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni-Mellal - Khenifra
Région Beni-Mellal - Khenifra
Province de Khouribga
Commune d'Oued-Zem
Division d'urbanisme, environnement, travaux, patrimoine et dépense
Service de comptabilité, des budgets et des marchés
Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 03/2022/COZ
(Séance Publique)

Le 29/06/2022 à 10h 00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'Oued-Zem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du matériel informatique avec accessoire et logiciel pour la commune d'Oued-Zem.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré à la Commune d'Oued-Zem à division des marchés et comptabilités, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre-vingt mille Sept Cent dirhams (680.700,00dhs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Oued-Zem.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons ou les prospectus, notices, catalogue etc... exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être déposés dans le service des comptabilités, budgets et des marchés au plus tard le Mardi 28 juin 2022 à 11h 00min du matin.

Les pièces justificatives à fournir

ANNONCES
LÉGALES

Sté THE VERT
132, Av. Cheikh Saadi,
Extension X - Agadir -
R.C N° 34325

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant A.G.E du 18/04/2022, les associés de la Sté THE VERT, SARL, au Capital de Dhs 8.000.000,00 dont le Siège Social est à Agadir, 132, Av. Cheikh Saadi, Extension X, ont décidé ce qui suit :

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet formé par : Mlle Zakia Chouikh, détentrice de 5734 Parts, Mlle Sakina Chouikh détentrice de 5733 Parts et Mlle Wassima Chouikh détentrice de 5733 Parts, de céder 400 parts sociales chacune qu'elles détiennent dans la Sté « THE VERT » au profit de Mr Douma Younes, titulaire de la C.I.N. N° WA36622, autorise cette cession de parts sociales et agréé expressément Mr Douma Younes en qualité de nouvel associé.

Melle Amina Achour, détentrice de 3 600 Parts, de céder 400 parts sociales qu'elle détient dans la Sté « THE VERT » au profit de Mr Douma Younes, titulaire de la C.I.N. N° WA36622, autorise cette cession de parts sociales et agréé expressément Mr Mohamed Kamil Achour, représenté par Mr Mohamed Achour, titulaire de CIN N° J284541, autorise cette cession de parts sociales et agréé expressément Mr Mohamed Kamil Achour en qualité de nouvel associé.

Melle Fadoua Jama, de céder 311 parts sur les 2 711 Parts, - Melle Rim Jama, de céder 266 parts sur les 2 666 Parts, et Melle Lina JAMA, de céder 223 parts sur les 2 623 Parts, qu'elles détiennent dans la Sté THE VERT, au profit de Mr Douma Younes, titulaire de la C.I.N. N° WA36622, autorise cette cession de parts sociales et agréé expressément Mr Douma Younes en qualité de nouvel associé.

De ce fait, l'Assemblée générale autorise les cessions de parts sociales suivantes : Mlle Zakia Chouikh cède à Mr Douma Younes, 400 Parts Sociales - Mlle Sakina Chouikh cède à Mr Douma Younes, 400 Parts Sociales - Mlle Amina Achour cède à Mr Douma Younes, 400 Parts Sociales - Mlle Fadoua JAMA cède à Mr Douma Younes, 311 Parts Sociales - Mlle Rim Jama cède à Mr Douma Younes, 266 Parts Sociales et Mlle Lina Jama cède à Mr Douma Younes, 223 Parts Sociales L'Assemblée générale agréé expressément Mrs Douma Younes et Mohamed Kamil Achour en qualité de nouveaux associés.

La collectivité des associés constate la réalisation définitive de la cession des parts sociales entre Mlle Zakia Chouikh, Mlle Sakina Chouikh et Mlle Wassima Chouikh au profit de Mr Douma Younes et entre Mlle Amina Achour au profit de Mrs Douma Younes et Mohamed Kamil Achour et entre Mlle Fadoua Jama, Mlle Rim Jama et Mlle Lina Jama au profit de Mr Douma Younes - De modifier les articles 6 et 7 des statuts - La mise à jour des Statuts

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir sous le numéro 109989 en date du 24/05/2022.

Pour mention et extrait

Sté TIKIDA PALMERAIE
Commune Ennakhil,
Km. 8, Rte Principale 24
Marrakech
R.C N°14953

1*) Aux termes d'un acte S.S.P valant Conseil d'Administration du 12/04/2022, les administrateurs de la Sté « TIKIDA PALMERAIE », ont décidé ce

qui suit :
La Sté sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature conjointe, et ce à compter du 09/05/2022 de : Mrs Guy, Messod Marrache et Ahmed Benabbes Taarji Ou Mrs Guy, Messod Marrache et Jalil, Scandar, Abbes Benabbes Taarji
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Marrakech sous le numéro 135943 en date du 20/05/2022.
Pour mention et extrait

Mazars Audit et Conseil Société à Responsabilité limitée, au capital de 6 441 500 Dirhams
Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Calavon Casablanca

MKI GROUP
Avis
de constitution d'une Société à responsabilité limitée

I - Aux termes d'un acte sous-seing privé établi à Casablanca en date du 04 Octobre 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée, des statuts de laquelle, il a été extrait ce qui suit :

1) Dénomination : MKI GROUP
2) Forme de La Société : société à responsabilité limitée.
3) Objet : La société a pour objet au Maroc et à l'étranger : -La détention et la gestion de titres de participation, de valeurs mobilières ou de placements, ou tout titre équivalent, dans une ou plusieurs sociétés en vue de les contrôler, le tout directement ou indirectement, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commande, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation.

-La participation à tout organe de gestion desdites Sociétés ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et autres, sans exception, se rattachant directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement, ainsi que toutes participations directes ou indirectes sous quelque forme que ce soit dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

4) Durée : Quatre-Vingt-dix-neuf (99) depuis sa constitution définitive.
5) Exercice Social : L'année sociale commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.
6) Siège Social : Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Soumia, Immeuble Shéhérazade 3, 5^e étage, N° 22, Casablanca.
7) Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de Trois Cent Mille (300.000) Dirhams. Il est divisé en Trois Mille (3.000) parts sociales de Cent (100) Dirhams chacune, entièrement libérées en numéraire, souscrites en totalité par les associés et attribués à chacun d'eux, en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante :

La société LEESI FORMATION : 180 Parts
Monsieur Mehdi Louter : 1.410 Parts
Monsieur Illyes OUBERRAHO : 1.410 Parts
Soit au total : 3.000 Parts

8) Gérance : La Société sera gérée, pour une durée illimitée, par : Monsieur Mehdi Louter, né le 21 Novembre 1988 à Grenoble, de nationalité Marocaine, demeurant au 34, Avenue de l'Europe, 38100 Grenoble, France et titulaire de la CIN N° PY835020 ; II- Dépôt Légal et registre de commerce : Le dépôt légal et l'immatriculation de la société ont été effectués au Centre Régional d'Investissement de Casablanca le 12 Mai 2022 sous le numéro du registre du commerce de même ville 542897.

Pour extrait et mention « MAZARS AUDIT ET CONSEIL »

« FIDACTIVE » SARL A.U
Cabinet comptable agréé -
Département Juridique
Bloc 25 Avenue Tetouan
N°133, Immeuble Oulkebir
Bureaux N°1, N°2, N°3 Et
N°4 Hay Mohammadi Agadir
Email : fidactivecontacts@yahoo.fr
RC N° : 5481

Constitution de la société
« ALMOUGGAR TAWSNA »
ICE n°: 003090599000017

1) Au terme d'un acte sous-seing privé daté du 25/05/2022 à AGADIR, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : ALMOUGGAR TAWSNA
- Forme : société à responsabilité limitée
- Objet : Exploitation des librairies et papeteries
- Siège social : Rez-de-Chaussée Parcelle Numéro 477/E Cité Al Houda Agadir

- Durée : 99 ans à compter du jour de la constitution définitive
- Capital : 100.000,00 dirhams divisés en 1.000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune
- Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
- Gérance : nomination de Monsieur Aïmane Hoballah comme gérant associé de la société pour une durée non limitée.

2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 30/05/2022 sous numéro 110062et inscrit au registre de commerce de la même ville le même jour sous le n°51571.

Pour extrait et mention

Mazars Audit et Conseil Société à Responsabilité limitée, au capital de 6 441 500 Dirhams
Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Calavon Casablanca

BEYOND BELIEVERS
Avis
de constitution d'une Société à Responsabilité limitée à Associé Unique

I - Aux termes d'un acte sous-seing privé établi à Casablanca en date du 05 Mai 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à Associé Unique, des statuts de laquelle, il a été extrait ce qui suit :

1) Dénomination : BEYOND BELIEVERS
2) Forme de la société : société à responsabilité limitée à associé unique.
3) Objet : la société a pour objet au Maroc et à l'étranger : - La détention et la gestion de titres de participation, de valeurs mobilières ou de placements, ou tout titre équivalent, dans une ou plusieurs sociétés en vue de les contrôler, le tout directement ou indirectement, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commande, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation.

-La participation à tout organe de gestion desdites Sociétés ; -La société a également pour objet toute activité commerciale en lien avec le service aux entreprises et notamment la gestion de plateformes digitalisées ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et autres, sans exception, se rattachant directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement, ainsi que toutes participations directes ou indirectes sous quelque forme que ce soit dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

4) Durée : Quatre-Vingt-dix-neuf (99) depuis sa constitution définitive.
5) Exercice Social : L'année sociale commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.
6) Siège Social : Rue Soumaya, Résidence Chéhrazade3, 5^e Étage, N°22, 20, 340, Casablanca.
7) Capital Social : Le capital social est fixé à la

somme de Dix Mille (10.000) Dirhams. Il est divisé en Cent (100) parts sociales de Cent (100) Dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraire, et attribués en totalité à l'Associé Unique : la société BEYOND BELIEVERS INC. Ces parts sont numérotées de 1 à 100.

8) Gérance : La Société sera gérée, pour une durée illimitée, par : Madame Meriem Benabad, née le 11 Novembre 1991 à Marrakech, de nationalité Marocaine, demeurant au : Résidence Beverly House, Escalier G, 2^e étage, Appt.15, El Mansouria, Bouznika et titulaire de la CIN N° EE496769 ; Monsieur Soufiane Badaa, né le 04 Janvier 1983 à Casablanca, de nationalité Marocaine, demeurant au : 18, Rue Clesy Oasis, Casablanca et titulaire de la CIN N° N°BK219800.
II- Dépôt légal et Registre de Commerce : Le dépôt légal et l'immatriculation de la société ont été effectués au Tribunal de commerce de Casablanca le 30 Mai 2022 sous le numéro du registre du commerce de même ville 544569.

Pour extrait et mention « MAZARS AUDIT ET CONSEIL »

APL ADVISORY
Société par actions simplifiée à associé unique, au Capital social de : 10.000 dirhams
Siège social : 46, boulevard Zerktouni, 3^{ème} étage, Apt n°6 - Casablanca (Maroc)

Avis de Constitution

I/ Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15 avril 2022 à Casablanca, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique représentant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination Sociale : «APL ADVISORY» S.A.S à associé unique
2) Capital : le capital social de la Société est fixé à la somme de Dix Mille (10.000) dirhams, divisés en CENT (100) Actions d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et libérées par l'Associé Unique la Société : ADENIA PARTNERS LTD.
3) Siège social : 46, boulevard Zerktouni, 3^{ème} étage, Apt. n°6 - Casablanca (Maroc)
4) Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

5) Objet : -L'assistance technique pour l'identification et l'analyse d'opportunités d'investissements sur le continent africain et pour la réalisation et le suivi d'investissements, -La fourniture de prestations de service de conseil aux entreprises appartenant au même groupe que la société, -Le conseil et l'assistance aux entreprises et autres organisations,
6) Durée : la durée de la Société est fixée à quatre-vingt dix neuf années (99) à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce.
7) Président : Monsieur Stéphane Bacquaert nommé président de la société

II/ La société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca le 30 mai 2022, sous le numéro 544645.
Pour avis, le gérant

COLOMBUS 1
Société de placement collectif en capital
Au capital social de (300.010.000) Dirhams
Siège social : 122, boulevard d'Anfa, 20100 Casablanca, Maroc

Avis de Constitution

I/ Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28 avril 2022, il a été constitué une Société de Placement Collectif en Capital (SPCC), sous forme de Société Anonyme (SA), présentant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination Sociale : «COLOMBUS 1»
2) Capital : le montant initial réuni pour la constitution de la Société est de trois cents millions dix mille (300.010.000) Dirhams, réparti en trente mille et une (30.001) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000) Dirhams chacune. L'intégralité des Actions qui seront souscrites pour la constitution de la Société représentent des apports en numéraire.
3) Siège social : 122, Boulevard d'Anfa, 20100 Casablanca (Maroc)
4) Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
5) Objet : la société a pour objet exclusif l'activité de capital-investissement.
6) Durée : la durée de la Société est fixée à dix (10) années, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
II/ aux termes des décisions du procès-verbal de la première assemblée générale constitutive en date du 28 avril 2022, il a été décidé de nommer en qualité de premiers administrateurs pour une durée de six ans : Monsieur Abdesslem Ababou, Monsieur Mohamed NASSET et Red Med Private Equity
III/ aux termes des décisions du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration, il a été décidé de nommer en qualité de Président du Conseil Monsieur Abdesslem Ababou et nommer la société Red Med Private Equity en qualité de directeur général
IV/ la société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca le 30 mai 2022 sous le numéro 544769.
Pour avis, le gérant

LA VIE COMPTABLE SNC
RC : 97497
Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2022 les associés de la société: LA VIE COMPTABLE se sont réunis au siège de la société Casablanca Al Baraka Gh7 L92 N°Hay Hassani. L'ordre du jour est le suivant. -Transformation de la forme juridique de la société de société en non collectif à société à responsabilité limitée. - Refonte des statuts Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 27 mai 2022 sous le numéro 825617.

« TIGA SERANGKAI » SARL AU
Au terme d'un acte sous-seing privé en date de 26/04/2022, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes : *Forme : SARL AU *Dénomination: Société «TIGA SERANGKAI» *Objet : Négociant *Siège social: 61 Angle Av. Lalla Yakout & Mostapha El Maani N°69 2ème Etg, Casablanca *Capital social: 100.000,00 (Cent mille) DH, il est divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100,00 (cent) DH chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement souscrites intégralement libérés et attribuée en totalité au associé unique Mr. Khalil Khalidi * Durée : 99 ans * Gérant: Mr. Khalil Khalidi * Exercice social : Du 1er Janvier au 31 Décembre * RC: 544293

«FIDACTIVE » SARL A.U
Cabinet Comptable agréé -
Département Juridique
Bloc 25 Avenue Tetouan
N°133 Immeuble Oulkebir
Bureaux N°1, N°2, N°3 et
N°4 Hay Mohammadi Agadir
Email : fidactivecontacts@yahoo.fr
RC N°5481

Création d'une succursale de la société étrangère KURD SCOT IMPORTS & EXPORTS LTD
ICE N° 003034057000065
1) Au terme d'un acte sous-seing privé daté du 24/05/2022 à Agadir, il a été décidé de créer

LA VIE COMPTABLE SNC
RC : 97497

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2022 les associés de la société: LA VIE COMPTABLE se sont réunis au siège de la société Casablanca Al Baraka Gh7 L92 N°Hay Hassani. L'ordre du jour est le suivant. -Transformation de la forme juridique de la société de société en non collectif à société à responsabilité limitée. - Refonte des statuts Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 27 mai 2022 sous le numéro 825617.

« TIGA SERANGKAI » SARL AU

Au terme d'un acte sous-seing privé en date de 26/04/2022, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes : *Forme : SARL AU *Dénomination: Société «TIGA SERANGKAI» *Objet : Négociant *Siège social: 61 Angle Av. Lalla Yakout & Mostapha El Maani N°69 2ème Etg, Casablanca *Capital social: 100.000,00 (Cent mille) DH, il est divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100,00 (cent) DH chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement souscrites intégralement libérés et attribuée en totalité au associé unique Mr. Khalil Khalidi * Durée : 99 ans * Gérant: Mr. Khalil Khalidi * Exercice social : Du 1er Janvier au 31 Décembre * RC: 544293

«FIDACTIVE » SARL A.U
Cabinet Comptable agréé -
Département Juridique
Bloc 25 Avenue Tetouan
N°133 Immeuble Oulkebir
Bureaux N°1, N°2, N°3 et
N°4 Hay Mohammadi Agadir
Email : fidactivecontacts@yahoo.fr
RC N°5481

Création d'une succursale de la société étrangère KURD SCOT IMPORTS & EXPORTS LTD
ICE N° 003034057000065

1) Au terme d'un acte sous-seing privé daté du 24/05/2022 à Agadir, il a été décidé de créer

une succursale d'une société étrangère dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination de la succursale : SUCCURSALE DE KURD SCOT IMPORT & EXPORTS LTD.
- L'objet de la succursale : i. Vente des boissons énergétiques.
ii. Intermédiation en affaire commerciale.
iii. Import-Export.
iv. Le conseil et la formation en organisation commerciale, marketing, management, développement, gestion commerciales et télé prospection.
- Siège de la succursale : Domiciliée chez WEDOM : Bloc 25 Avenue Tetouan N°133, bureau n°5 et n°6 3^e Étage Hay Mohammadi Agadir.
- Date de commencement d'exploitation: 24.05.2022
- Gérance : Monsieur Kadir Anwar Muhammed, est désigné comme gérant de la succursale.
2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 31/05/2022 sous le numéro 110069 et inscrit au registre de commerce le même jour sous le n°51579.
Pour extrait et mention FIDACTIVE

STE LEATHER TRADING
S.A.R.L.A.U
10 Rue Liberté Etg 03
Appt 05 C/O C.A Al Hiba
-Casablanca-
Au Capital de : 100.000,00 DH

Constitution d'une Société à responsabilité limitée à associé Unique

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18/05/2022, enregistré à MARRAKECH le 19/05/2022, l'associé unique décide ce qui suit :
- Changement de l'objet social de la société à : *Importation, distribution, exportation et commercialisation des dispositifs médicaux *Importation, distribution, exportation et commercialisation des cosmétiques et produits d'hygiène corporelle et des compléments alimentaires. -transfert de siège social de la société de : Av Abdelkrim El Khattabi Res Jawad Imm 109 Appt N°43 3ème Etage - Marrakech. À la nouvelle adresse: Appt Rdc Lot Bennani Smires N°205 Marrakech. Adoption des statuts refondus de la société. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 31/05/2022 sous le numéro : 136261.

FITECO
Cabinet Comptable Agréé
Domiciliation
Création de Sociétés

Alliance Parts - Sarl (Ex. Wholesale Distribution) Société à Responsabilité Limitée, au Capital de 200.000,00 Dirhams
Siège Social : Rue Rhamna Rdc Résidence Ouarzazate Quartier Bourgogne - Casablanca

Dissolution Anticipée

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Casablanca du 31/10/2021, les associés de la société : Alliance Parts (Ex. Wholesale Distribution), société à responsabilité limitée, au capital de 200.000,00 dirhams et dont le siège social est à Casablanca, Rue Rhamna Rdc Résidence Ouarzazate Quartier Bourgogne, ont établi le Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant les résolutions suivantes : La démission du gérant unique de la société Monsieur Lazrak Mohammed La dissolution anticipée de la société comme tenu de l'impossibilité de continuation. La désignation de Monsieur Lazrak Mohammed (CIN N° C2374) en qualité de liquidateur. Désignation du lieu de liquidation à Casablanca, Rue Rhamna Rdc Résidence Ouarzazate Quartier Bourgogne. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 30/05/2022 sous le n° 825711.

SOCIÉTÉ
« EL MARCHOUME TRANS »
«Société en liquidation»
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital social de 100.000,00Dirhams
Siège Social : Hay Lahrach Bloc 5 N°72 Marrakech

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 09/05/2022 enregistré à MARRAKECH le 17/05/2022, l'associé unique décide ce qui suit : L'associé unique décide, conformément aux dispositions de l'article 86 de la loi n° 5-96 et aux dispositions statutaires, la dissolution anticipée de la société, à compter de ce jour. Il décide en conséquence de modifier l'article 5 des statuts ainsi qu'il suit : « La durée qui était initialement fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans est réduite, et expire aujourd'hui le 09/05/2022. L'associé unique décide confor-

mément à l'article 39 des statuts de nommer le liquidateur de la société.

Est nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus Mr EL MARCHOUM KHALIL, de nationalité marocaine, Titulaire de CIN N°EE24129 et demeurant à HAY LAHRACH BLOC 5 N°72 MARRAKECH. Exercera conformément aux statuts ses fonctions à compter de ce jour. Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs pour : -Représenter la société en toutes circonstances, et auprès de tout établissement administratif ou juridique, banque, partenaires et autres tiers. -Effectuer tout dépôt et retrait de fond. -Effectuer toute publicité relative à la présente dissolution et ses conséquences. L'assemblée générale extraordinaire décide de fixer le siège de liquidation au siège social de la société sise à Hay Lahrach Bloc 5 N°72 Marrakech. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 24/05/2022 Sous le numéro136018.

TRAVBON
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au Capital de : 2.000.000,00 DH
Siège Social : Appt Rdc Lot Bennani Smires N° 205 Marrakech.

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18/05/2022, enregistré à MARRAKECH le 19/05/2022, l'associé unique décide ce qui suit :
- Changement de l'objet social de la société à : *Importation, distribution, exportation et commercialisation des dispositifs médicaux *Importation, distribution, exportation et commercialisation des cosmétiques et produits d'hygiène corporelle et des compléments alimentaires. -transfert de siège social de la société de : Av Abdelkrim El Khattabi Res Jawad Imm 109 Appt N°43 3ème Etage - Marrakech. À la nouvelle adresse: Appt Rdc Lot Bennani Smires N°205 Marrakech. Adoption des statuts refondus de la société. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 31/05/2022 sous le numéro : 136261.

FITECO
Cabinet Comptable Agréé
Domiciliation
Création de Sociétés

Alliance Parts - Sarl (Ex. Wholesale Distribution) Société à Responsabilité Limitée, au Capital de 200.000,00 Dirhams
Siège Social : Rue Rhamna Rdc Résidence Ouarzazate Quartier Bourgogne - Casablanca

Dissolution Anticipée

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Casablanca du 31/10/2021, les associés de la société : Alliance Parts (Ex. Wholesale Distribution), société à responsabilité limitée, au capital de 200.000,00 dirhams et dont le siège social est à Casablanca, Rue Rhamna Rdc Résidence Ouarzazate Quartier Bourgogne, ont établi le Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant les résolutions suivantes : La démission du gérant unique de la société Monsieur Lazrak Mohammed La dissolution anticipée de la société comme tenu de l'impossibilité de continuation. La désignation de Monsieur Lazrak Mohammed (CIN N° C2374) en qualité de liquidateur. Désignation du lieu de liquidation à Casablanca, Rue Rhamna Rdc Résidence Ouarzazate Quartier Bourgogne. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 30/05/2022 sous le n° 825711.

Journée mondiale sans tabac

Lancement de la campagne nationale de sensibilisation aux méfaits du tabagisme

« Le ministère de la Santé et de la protection sociale lance, du 31 mai au 21 juin, une campagne nationale pour sensibiliser aux dangers du tabagisme et renforcer le plaidoyer autour de cette problématique, mais aussi de sensibiliser à son impact sur l'environnement »



15 ans, la prévalence du tabagisme est de 6% [GYTS 2016] alors qu'environ 35,6% de la population est exposée au tabagisme passif

dans les lieux publics et professionnels. Selon les résultats de l'évaluation de l'impact épidémiologique et économique du tabagisme

au Maroc réalisée en 2021, le tabac était responsable en 2019 de 74.000 cas prévalent de cardiopathie ischémique, 4.227 nouveaux cas annuels du cancer du poumon. La mortalité attribuée au tabac en 2019 était de 12.800 décès prématurés, relève le ministère, notant que le coût économique annuel du tabac au Maroc s'élève à plus de 5 milliards de DH en 2019, représentant 8,5% des dépenses totales de santé (DTS) et 0,45% du PIB. Ce coût se répartit entre le coût direct médical (60,9%), celui de la mortalité (33,0%) et de la perte de productivité liée à la morbidité (6,1%). Dans ce contexte, le ministère de la Santé et de la protection sociale souligne l'importance de l'implication de tous, individus, départements et société civile, dans le renforcement de la lutte contre le tabac, aussi bien en

matière de prévention de l'initiation au tabagisme chez les jeunes, le soutien et l'accompagnement de l'abandon des habitudes tabagiques. Il met l'accent à cet égard sur l'adhésion aux services d'aide au sevrage tabagique disponibles dans les structures du ministère de la Santé et de la protection sociale ainsi que sur le plaidoyer pour la mise en œuvre d'une législation stricte nécessaire pour la protection des non-fumeurs contre l'exposition à la fumée de tabac et l'interdiction de la consommation du tabac dans les espaces publics. Le Maroc célèbre la Journée mondiale sans tabac (31 mai) sous le thème « Arrêtons le tabac pour notre santé et pour la santé de notre environnement », qui s'inscrit dans la continuité de la célébration de la journée mondiale de la santé 2022 « notre planète, notre santé ».

Sensibiliser à l'impact du tabagisme sur la santé et l'environnement

■ Par Safaa Abou El Houda (MAP)

Célébrée le 31 mai de chaque année, la journée mondiale sans tabac est l'occasion de dissuader les usagers d'en consommer, de sensibiliser les gouvernements, les communautés et les individus aux dangers du tabagisme et de lutter contre ses effets nocifs à travers le durcissement des législations et lois en vigueur.

Initiée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), cette journée a pour thème cette année "Le tabac : une menace pour notre environnement". Cette campagne renouvelée tend donc à sensibiliser le grand public à l'impact du tabac sur l'environnement et sur la santé, afin de donner aux consommateurs une raison de plus de renoncer aux produits de tabac. Pour l'année 2022, la campagne dénonce aussi les efforts que fait l'industrie du tabac pour "verdifier" sa réputation et ses produits en les commercialisant comme des produits respectueux de l'environnement.

L'OMS estime que les émissions de gaz à effet de serre équivalent à 84 mégatonnes de dioxyde de carbone par an, et que l'industrie du tabac contribue aux changements climatiques et amoindrit la résilience face à ces dérèglements, gaspille les ressources naturelles et endommage les écosystèmes. Chaque année, environ 3,5 millions d'hectares de terres sont détruits pour y cultiver du tabac, d'après l'Organisation onusienne qui déplore que la culture du tabac contribue à la déforestation, surtout dans les pays en développement. L'abattage des forêts pour la culture du tabac engendre une forte dégradation des sols et une baisse des rendements, c'est-à-dire la capacité du sol à accueillir d'autres plantes ou cultures.

"Les conséquences de la consommation de tabac sur l'environnement ajoutent une pression inutile sur les ressources déjà limitées et les écosystèmes fragiles de notre planète. C'est particulièrement dangereux pour les pays en développement. Or, c'est là que la plus grande partie du tabac est produite", explique Dr. Ruediger Krech, Directeur du Département Promotion de la santé auprès de l'OMS. "Quand vous fumez une cigarette, vous brûlez littéralement des ressources là où elles sont déjà rares, des ressources dont notre propre exis-

tence dépend", a-t-il alerté. Selon l'OMS, la charge environnementale repose sur les pays les moins développés, alors que les profits vont dans la poche des sociétés de production de tabac transnationales qui sont basées dans des pays à haut revenu. A noter que la production de tabac est à 90% concentrée dans le monde en développement, sachant que son impact varie énormément selon les groupes socio-économiques.

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, de nombreux agriculteurs et responsables gouvernementaux considèrent le tabac comme une culture de rapport qui peut générer une croissance économique, mais les profits à court terme tirés de cette culture sont annulés par ses conséquences à long terme : une plus grande insécurité alimentaire, un endettement souvent durable des agriculteurs, une prolifération des maladies et de la pauvreté parmi les ouvriers agricoles et des dégâts environnementaux à grande échelle dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. L'industrie du tabac a, par ailleurs, investi massivement afin de "verdifier" ses pratiques nuisibles pour l'environnement en déclarant l'impact écologique de ses activités et en finançant des projets et des organisations de responsabilité sociale dans le domaine de l'environnement. Pour l'OMS, cet "écran de fumée" ne remplit son office que parce que l'on manque de données objectives et car la législation est limitée ou n'est pas cohérente aux niveaux international et local.

L'impact néfaste de l'industrie du tabac sur l'environnement est vaste et ne cesse de s'accroître, exerçant une forte pression sur les ressources déjà limitées de la planète, ainsi que sur les écosystèmes fragiles.

Autre constat très alarmant : Le tabac tue plus de huit millions de personnes chaque année et détruit l'environnement, entraînant des conséquences néfastes et nocives sur la santé humaine dues à la culture, à la production, à la distribution, à la consommation de produits du tabac, ainsi qu'aux déchets

liés à ces produits.

Au Maroc, selon l'enquête STEPS 2017-2018, menée par le ministère de la Santé auprès de 5.429 personnes, la prévalence du tabagisme dans le Royaume a atteint 13,4% chez les adultes, dont 26,9% d'hommes et 0,4% de femmes. D'autre part, selon les dernières enquêtes en la matière menées par le ministère, l'usage des substances psychoactives auprès des adolescents scolarisés n'est pas moins alarmant, avec une prévalence de 9% du tabac.

La prévalence du tabagisme chez les élèves âgés de 13 à 17 ans est à 7,9%, dont 63,3% ont commencé avant l'âge de 14 ans, 9% disent avoir consommé au moins une fois du cannabis au cours de leur vie (64% ont commencé avant l'âge de 14 ans), alors que près de 35,6% de la population est exposée au tabagisme passif dans les lieux publics et professionnels, selon les chiffres du ministère.

De son côté, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a indiqué, dans son rapport sur les conduites addictives, que le tabac est le produit psychoactif le plus consommé au Maroc, avec 6 millions de personnes qui fument, dont 5,4 millions d'adultes et un demi-million de mineurs de moins de 18 ans.

Selon les résultats de l'évaluation de l'impact épidémiologique et économique du tabagisme au Maroc réalisée en 2021 par le

ministère de la Santé, le tabac au Maroc était responsable en 2019 de 74.000 cas prévalents de cardiopathie ischémique, 4.227 nouveaux cas annuels du cancer du poumon. La mortalité attribuée au tabac en 2019 était de 12.800 décès prématurés. Le coût économique annuel du tabac au Maroc s'élève à plus de 5 milliards de dirhams en 2019, représentant 8,5% des dépenses totales de santé (DTS) et 0,45% du PIB.

Il se répartit entre le coût direct médical (60,9%), celui de la mortalité (33,0%) et de la perte de productivité liée à la morbidité (6,1%), selon le ministère marocain de la santé.

En 2012, le gouvernement avait annoncé un décret pour aligner les normes nationales sur les normes européennes et réguler la teneur du tabac en goudron, en monoxyde de carbone et en nicotine (10-1-10), mais ce texte qui vient d'être récemment adopté par le Conseil du gouvernement en date du 06 septembre 2021 ne sera appliqué qu'à partir du 1er janvier 2024.

A cette occasion, le ministère de la Santé et de la protection sociale lance, du 31 mai au 21 juin 2022, une campagne nationale sous le thème "Arrêtons le tabac pour notre santé et pour la santé de notre environnement".

Cette campagne a pour but de sensibiliser la population sur les dangers du tabagisme, de renforcer le plaidoyer autour de cette problématique et de sensibiliser à son impact sur notre environnement.

La baisse de la consommation du tabac doit être considérée comme un levier essentiel pour atteindre tous les objectifs de développement durable, pas seulement ceux qui sont directement liés à la santé.

Dans ce sens, l'OMS appelle, à travers sa campagne 2022, les gouvernements et les responsables politiques à durcir la législation, notamment à appliquer et à renforcer les dispositifs existants pour rendre les producteurs responsables des coûts environnementaux et économiques des déchets issus des produits du tabac.



Le tabac : une menace pour notre environnement

« Depuis 1987, le 31 mai de chaque année, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires célèbrent la journée mondiale sans tabac, en soulignant les risques sanitaires et autres risques associés au tabagisme et en plaidant en faveur de politiques efficaces pour réduire la consommation du tabac. Le thème de cette année est court et percutant : « Le tabac : une menace pour notre environnement ».

■ Ouadirhi Abdelaziz

Quelle est la situation au Maroc ?

Pour bien comprendre la situation qui est celle du Maroc, il faut savoir que notre pays est considéré comme l'un des plus grands consommateurs de tabac dans la zone méditerranéenne avec plus de 15 milliards de cigarettes par an. Dans le rapport de l'Enquête nationale sur les facteurs de risque communs des maladies non transmissibles réalisé par le ministère de la Santé et de la protection sociale, couvrant la période 2017-2018, la prévalence tabagique au Maroc est chiffrée à 13,4%.

Une prévalence plus importante parmi les 30-44 ans (13,8%) et 45-59 ans (13,1%), sans distinction selon la

résidence en milieu urbain ou rural.

Parmi les fumeurs quotidiens, 13,2 cigarettes est la moyenne fumée par jour. Plus précisément, l'enquête a pu déterminer que 31,9% des marocains fumaient entre 10 et 14 cigarettes par jour et 31%, entre 15 et 24. En d'autres termes, plus de 60% des fumeurs quotidiens consomment entre 10 et 24 cigarettes quotidiennement au Maroc.

Il n'y a pas que ceux qui fument qui sont exposés aux maladies. Le tabagisme passif concerne 40 % de la population qui est exposée, que ce soit dans les lieux publics ou professionnels, et aussi au niveau des foyers, quand l'un ou les deux parents fument.

Tabagisme en milieu scolaire : agir vite

S'agissant du tabagisme en milieu scolaire dans la tranche d'âges des jeunes de 13 à 15 ans, la prévalence est estimée à 6 %. C'est très préoccupant et ne doit pas laisser insensible.

Qui de nous n'a pas assisté à des scènes choquantes, où des enfants, des jeunes filles et garçons des adolescents fument sans aucune gêne dans la rue, ou plus grave aux abords des écoles primaires, des collèges et des lycées. C'est devenu un cliché relativement banal de nos jours au sein de notre société, qui regarde, observe, sans jamais oser agir.

Pourtant et en toute bonne logique, la consommation de

tabac chez les jeunes est une préoccupation majeure pour tous les parents, qui souhaitent tous que leurs enfants soient en bonne santé, et qu'ils ne tombent pas dans le piège tentaculaire du tabagisme.

Le rôle des parents dans la prévention et la lutte contre le tabagisme est essentiel.

Quant à l'école, celle-ci est un relais décisif, qui doit remplir plusieurs missions, en informant les élèves sur les dangers du tabac en suscitant et en maintenant leur prise de conscience. Les enseignants doivent donner l'exemple pour responsabiliser les élèves des écoles, collèges et lycées, tant individuellement que collectivement.

La journée mondiale sans tabac est l'occasion idoine pour mieux sensibiliser les jeunes en mettant à leur disposition des informations pertinentes, utiles sur les effets nocifs du tabac.

De leur côté, notre société, les différentes associations, nos élus et notre gouvernement se doivent tous d'agir afin de tout mettre en œuvre pour que ces jeunes enfants puissent grandir dans un monde sans tabac. Ce qui contribuera à ne pas en douter à un meilleur état de santé physique et mental des jeunes. Il appartient au gouvernement d'adopter des mesures rigoureuses, à commencer par interdire les vendeurs de cigarettes au détail qui pullulent, qui sont à tous les coins de rues, devant les collèges et les lycées, l'interdiction de vente aux mineurs.....

Nécessité d'une législation coercitive

Le Maroc est doté d'une loi qui interdit de fumer dans les lieux publics. Il s'agit de la loi (15-91) qui interdit aussi la publicité pour le tabac. Une loi qui n'a été promulguée qu'en août 1995.

Avec des résultats très modestes la loi n° 15-91 s'est avérée, malheureusement, peu dissuasive, ne serait-ce qu'en raison de la modicité de l'amende encourue par le contrevenant (10 à 50 DH); sans effets tangibles parce que non accompagnée d'un réel dispositif juridique.

Il a fallu attendre 2008 pour que la Chambre des Représentants adopte à l'unanimité une proposition de loi modifiant et complétant la loi N 15-91 relative à l'interdiction de la consommation du tabac et de la publicité pour ce produit dans les lieux publics, ainsi que sa vente aux mineurs. Notre véritable problème réside dans notre incapacité à inculquer à nos enfants, aux jeunes, à ces forces vives de la nation, qui représentent le futur de notre pays, que le tabagisme est un réel et dangereux fléau pour leur santé et celle de toute notre population.

Il y a un véritable problème de communication, de sensibilisation et d'éducation de toute cette jeunesse. L'ensemble des acteurs sociaux devraient davantage sensibiliser la jeunesse sur la dangerosité du tabac...

Hommage à l'amitié maroco-espagnole

Marocains et ibériques célèbrent la musique andalouse

« L'Association Marocaine de la Musique Andalous (AMMA) a organisé, samedi au Palais du Méchour à Casablanca, une belle soirée artistique animée par deux groupes de musique venant d'Espagne et du Maroc pour célébrer ensemble leur amour pour la musique andalouse, partager leur passion avec le public et rendre hommage à l'amitié maroco-espagnole. »

Cette soirée, organisée sous le thème "La musique andalouse: passerelle culturelle entre le Maroc et l'Espagne" en partenariat avec Wecasablanca et

L'ambassade d'Espagne au Maroc, a débuté par l'interprétation des hymnes nationaux des deux pays.

Ils étaient 20 chanteurs et danseurs à composer un joli tableau artistique malgré la différence de la langue et la culture.

La présidente de l'AMMA, Fatima Mabchour, a indiqué dans une déclaration à la MAP que de par les valeurs qu'elle véhicule, la musique andalouse représente le vecteur idéal pour célébrer l'amitié entre deux monarchies séculaires unies par une histoire commune et, en tant qu'association culturelle, l'AMMA est fière de contribuer à ce rapprochement entre des peuples frères. Mme Mabchour a également rappelé que l'association œuvre pour préserver l'identité marocaine.

Prônant des valeurs de tolérance et de partage, l'AMMA s'inscrit dans une dynamique vertueuse visant à créer des passerelles culturelles entre le Maroc et le reste du monde, particulièrement grâce à la musique, un langage universel qui unit les peuples dans une communion spi-



rituelle qui célèbre l'Humanité, a-t-elle dit.

Cette soirée artistique, ajoute Mme Mabchour, s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'AMMA et rend hommage à l'amitié Maroc-Espagne enracinée et sincère, fortifiée par des liens historiques entre deux monarchies séculaires.

S'agissant du volet artistique, le chercheur et artiste Omar Mettoui, également président de l'Orchestre Rawafid de Tanger, estime que ce concert qui regroupe des artistes venant de Madrid, Séville, Tanger et Tetouan traduit la force des liens culturels qui existent entre les deux pays.

Il a, dans ce sens, évoqué le grand Ziriab, fondateur en 822 de la musique andalouse et Ibn Baja (fin du 12^{ème} siècle) qui a mis en place un nouveau concept pour cette belle musique andalouse.

Cette manifestation culturelle a ravivé ses convives par un répertoire riche et diversifié de musique andalouse, Chkara, Flamenco, ainsi que de nouvelles compositions créées spécialement pour ce spectacle, avec la présence de grands artistes tels que Gema Caballero, Zainab Afailal, Sara Calero, Omar Jaydi, José Almarcha et Épi Pacheco.

« Allo Allo ici Radio-Maroc » de feu Abderrahmane Achour

Retour sur l'histoire de la Radio au Maroc sous le protectorat



L'ouvrage consacré à l'histoire de la première radio du Maroc, "Allo Allo ici Radio Maroc: Histoire de la Radio au Maroc sous le protectorat français (1928-1956)", du regretté Abderrahmane Achour, ancien directeur de la Radio Nationale, vient d'être publié à titre posthume.

Ce livre, qui traverse de part en part et en profondeur l'histoire de la station "Radio-Maroc", est enrichi en documents et événe-

ments historiques en lien avec la naissance de cette station, tout en conservant à dessein la terminologie utilisée à l'époque.

Sans se prétendre historien, ni chercheur, mais "simplement un passionné" de la radio, l'auteur souligne dans l'avant-propos du livre que "le but n'est pas de porter un jugement de valeur sur la page coloniale de cette radio, ni sur les Marocains qui étaient de service durant cette période".

De 393 pages (format moyen), le livre est un travail de fond, réalisé par le défunt Abderrahmane Achour avant sa disparition, qui relate l'histoire de Radio-Maroc depuis sa création, le 15 avril 1928, jusqu'aux premières années de l'indépendance du Maroc, où ce média a pris le nom de Radiodiffusion Nationale.

Sur la difficulté de ce long travail d'enquêtes et de recherches, l'auteur explique que "la tâche est malaisée car force est de reconnaître que Radio-Maroc, qui avait mauvaise presse, était décriée et présentée comme la voix du protectorat".

Pour M. Achour, et à l'exception des premières années de l'indépendance du Maroc où la presse partisane « se plaisait à rappeler le passé peu glorieux de Radio-Maroc », la page coloniale de cette station "a été rapidement tournée sans être réellement lue".

Préfacé par l'ancien ministre de la Communication et ancien porte-parole du

gouvernement, Driss Alaoui M'daghri, l'ouvrage vient apporter sa contribution historique à l'espace culturel marocain.

« Abderrahmane Achour a écrit là, avant sa disparition prématurée, un livre utile », affirme M. Alaoui M'daghri dans la préface du livre.

« Il offre, en effet, au lecteur la possibilité de faire une plongée intéressante dans l'histoire de la Radio au Maroc depuis les balbutiements des débuts dans les années 1900 avec le fameux poste "Oméga" du Dr Gabriel Veyre à Casablanca, jusqu'à l'indépendance du pays, en passant par les péripéties qui ont ponctué son évolution tout le long du protectorat », ajoute-t-il.

S'agissant de « Radio-Maroc », l'auteur fait savoir qu'émettant aussi bien en arabe qu'en français et en amazigh, la station s'est adressée à la fois à la population française et aux Marocains, dans des programmes spécifiques pour chaque communauté.

Et d'affirmer qu'à travers l'histoire méconnue de cette radio, c'est un pont de l'histoire du Maroc qui est mis en lumière.

Ancien directeur de la Radio Nationale, Abderrahmane Achour est décédé le 14 février 2019. Il a entamé sa carrière au ministère de l'Intérieur en 1975, pour ensuite être nommé, en 1986, directeur de la Radio nationale, poste qu'il a occupé jusqu'en 2003. En 2005, il quitte la fonction publique dans le cadre de l'opération de départ volontaire et devient conseiller en communication, pour ensuite superviser la préparation du lancement d'une radio privée.

En 2006, Abderrahmane Achour a été rappelé au ministère de l'Intérieur pour y exercer les fonctions de gouverneur chargé de la communication et en 2015, il a demandé à être déchargé de ses fonctions.

Abderrahmane Achour a publié en 2018 l'ouvrage en langue arabe « Un agent d'autorité à la Radio ».

27^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre

Pour la première fois de son histoire, le Parlement marocain au SIEL

■ Mohamed Nait Youssef

Une bonne nouvelle pour les amoureux des livres et des publications. Pour la première fois de son histoire, le Parlement marocain prend part, avec ses deux chambres (la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers), à la 27^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL) qui se tiendra du 2 au 12 juin, à l'esplanade d'OLM Souissi à Rabat.

« Cette manifestation sera une occasion pour l'institution législative de communiquer avec l'ensemble des citoyens et citoyennes afin de montrer la vraie image du travail parlementaire », souligne l'institution législative dans un communiqué de presse. Et d'ajouter : « Les visiteurs du salon auront le privilège de découvrir le fonds documentaire important du parlement, ainsi que ses différentes publications, relatives à son histoire, à sa composition, ses activités législatives ou encore ses rôles dans le domaine

de l'évaluation des politiques publiques, de la diplomatie parlementaire et l'ouverture sur la société civile. »

Par ailleurs, le visiteur du stand du Parlement au SIEL, qui regroupera d'ailleurs ses deux chambres, découvrira une exposition de photographies de l'archive de l'institution de la période du Conseil National Consultatif entre 1956 et 1959, le premier parlement élu en 1963, tout en passant par tous les mandats législatifs jusqu'à nos jours.

« Les visiteurs du stand du parlement marocain auront droit à des explications sur l'institution législative ; ses rôles et ses contributions dans la consolidation de l'édifice démocratique du Royaume. Ils pourront également visionner des vidéos sur le parlement », ajoute la même source.

Il est à rappeler, qu'à l'occasion du salon international de l'édition et du livre, le parlement a décidé de rendre public les versions électroniques de ses publications, en accès libre, sur son portail électronique.

Huit créateurs d'art d'exception à l'édition « Révélation »

Le Maroc participe à Paris à la Biennale des métiers d'art et de la création

Le Maroc participe à « Révélation », Biennale Internationale des Métiers d'Art et de la Création, qui se tient du 8 au 12 juin à Paris.

« Grâce au soutien et à l'implication du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire ainsi que de la Maison de l'Artisan, cet événement mondial verra, pour la première fois, la participation officielle du Maroc, ce qui permettra de révéler le savoir-faire et la créativité de 8 créateurs d'art d'exception », indique un communiqué du ministère de tutelle à l'occasion de la participation du Maroc à Révélation, Biennale Internationale des Métiers d'Art et de la Création, qui se tient du 8 au 12 juin à Paris. Révélation 2022, qui aura lieu dans le prestigieux Grand Palais Éphémère sur le Champ de Mars à Paris, dévoilera les œuvres de 305 exposants d'excellence venus des quatre coins du monde, notamment d'Afrique, continent mis à l'honneur cette année, fait savoir le communiqué. « Nous sommes particulièrement fiers de voir le talent et l'excel-

lence de maîtres-artisans marocains rayonner à Révélation, épicerie mondiale des métiers d'art », souligne Fatim-Zahra Ammor, ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, citée dans le communiqué.

Comptant parmi les 10 pays réunis au sein de cette vitrine d'excellence, le Maroc met en lumière 5 créateurs d'art nationaux : Soumiya Jalal et ses précieux tissages intitulés Lumière, pièces uniques patiemment réalisées à la main ; Ghizlane Sahli et son impressionnante sculpture La Mer(e), Origine du Monde évoquant la régénérescence avec ses éléments recyclés entièrement enveloppés de pure soie ; Younès Serghini et sa collection Terre, hommage contemporain à cette pratique millénaire qu'est la céramique ; Hamza Kadiri dont l'élégante commode B02 en ébène royal du Laos souligne tout le savoir-faire et la puissance créatrice marocaine. S'ajoute le duo plein de promesses (Kenza Ben Cherif et Salima Chaoui) avec sa table Kahina, fusion entre la délicatesse

Ballon d'Or

Messi soutient Karim Benzema

« L'Argentin Lionel Messi "n'a pas de doute" sur le fait que Karim Benzema, l'attaquant français du Real Madrid, mérite le Ballon d'Or cette année, a-t-il déclaré dans une interview avec le média Tyc Sports. »



« Il est très clair que Benzema a fait une année spectaculaire et qu'il l'a terminée de manière grandiose » en remportant la Ligue des Champions, samedi au Stade de France, estime Messi, sept fois Ballon d'Or sous les couleurs du FC Barcelone. Benzema "a été fondamental à partir des huitièmes (de finale de la C1) en se montrant décisif dans tous les matches. Cette année, il n'y a pas de doute pour moi", ajoute le joueur du Paris Saint-Germain dans cette interview. L'Argentin s'est exprimé à quelques jours de la "Finalissima" qui va opposer mercredi à Wembley l'Argentine, victorieuse de la dernière Copa America, à l'Italie, championne d'Europe l'été dernier mais non qualifiée pour le prochain Mondial au Qatar. "Elle n'a pas eu de chance", selon lui. Pour Messi, "c'est une folie que l'Italie ait remporté l'Euro et ne puisse pas participer au Mondial". C'est "l'une des plus grandes équipes de l'histoire de la Coupe du monde" et elle aurait "fait partie des favorites pour le Mondial qatari, personne n'aurait voulu la croiser", ajoute-t-il.

Interrogé sur son adaptation au Paris SG et au football français, Messi évoque dans cette interview "un changement difficile" et confie que ses fils "sont rentrés en pleurant" de leur première journée dans leur école à Paris. Puis ils se sont adaptés car "ce sont des phénomènes", ajoute-t-il. Touché cet hiver par le Covid-19, Messi se dit convaincu qu'il lui reste "des séquelles dans les poumons". Il a aussi très mal vécu l'élimination de la C1 par le Real Madrid, qui lui a mis "un grand coup". Enfin, pour qualifier le niveau de l'équipe de France de son coéquipier Kylian Mbappé, Messi utilise le terme "impressionnant" mais estime que c'est plus facile pour les équipes européennes de se qualifier pour un Mondial que pour les équipes sud-américaines. Le Ballon d'Or sera remis le 17 octobre prochain, à la suite d'un vote des journalistes dans les cent premiers pays du classement Fifa, selon l'une des modifications apportées au scrutin. Et seules les performances de la saison 2021/22 seront prises en compte.

Liga 2 Valladolid et Jawad El Yamiq promus !

■ Oussama Zidouhia

Le Real Valladolid et son président, l'ancien attaquant emblématique brésilien Ronaldo, ont célébré leur promotion en première division espagnole, après avoir battu Huesca 3-0 à domicile.

En effet, le club où évolue l'international marocain Jawad El Yamiq s'est classé 2e, derrière Eibar, défait par Alcoron (1-0) et qui devra passer par les barrages. Ce résultat permet aux coéquipiers de l'ancien défenseur de l'OCK et du

RCA de faire leur grand retour en Liga après avoir été relégué à la fin de la saison 2020-21, à la suite d'une défaite 1-2 à domicile contre l'Atlético, qui a également assuré aux Colchoneros le titre de la Liga lors de la dernière journée de match, mettant fin au séjour de trois ans de Valladolid en première division. **Ronaldo, concernant la montée en Liga de Valladolid :**

« Ce fut une saison compliquée, avec une pandémie et tout. C'est incroyable. Nous avons travaillé dur et nous nous sommes battus, et

même si nous avons souffert jusqu'à la dernière minute, nous avons atteint l'objectif de revenir en première division. C'est un grand triomphe pour cette équipe, le staff et les supporters. Nous devons en profiter. Nous sommes de retour là où nous méritons d'être. » Pour rappel, le Marocain Jawad El Yamiq avait rejoint les rangs du Real Valladolid le 24 septembre 2020, signant un contrat de quatre ans contre 1.250.000 euros. Cette saison, El Yamiq a disputé 25 rencontres de Liga 2, inscrivant 2 buts et délivrant une passe décisive.



Ligue des nations

Lewandowski et Bale donnent le coup d'envoi

La Pologne de Robert Lewandowski et le pays de Galles de Gareth Bale, qui s'affrontent à Wrocław mercredi, vont donner le coup d'envoi de l'édition 2022/2023 de la Ligue des nations.

Dans ce groupe 4 de la Ligue A, qui réunit les seize équipes qui peuvent se disputer la victoire finale, on assistera vendredi à un choc entre la Belgique et les Pays-Bas au stade Roi-Baudouin de Bruxelles.

La France, tenante du titre, fait son entrée dans la compétition vendredi face au Danemark, au Stade de France, théâtre de la

récente finale controversée de Ligue des champions entre le Real Madrid et Liverpool.

Dans ce même groupe 1, la Croatie, finaliste malheureuse du Mondial 2018, rencontrera l'Autriche le même jour à Osijek.

Dans le groupe 2, jeudi, l'Espagne accueillera le Portugal, vainqueur de la première édition en 2019, alors que la République tchèque affrontera la Suisse.

Samedi, dans le groupe 3, la Hongrie sera opposée à l'Angleterre à Budapest tandis que l'Italie, qui ne participera pas au prochain Mondial, fera face à l'Allemagne à Bologne.



Algérie

Belmadi s'explique sur la non convocation de Riyad Mahrez

Le sélectionneur algérien Djamel Belmadi a exprimé lundi son étonnement et s'est expliqué après la polémique soulevée par la non convocation du capitaine de l'équipe Riyad Mahrez, blessé, pour les matches de qualification à la CAN-2023, prévus début juin.

"C'est une non-affaire. Le plus important c'est pourquoi il n'est pas là", a déclaré M. Belmadi lors d'une conférence de presse avant le match contre l'Ouganda samedi à Alger, qui sera suivi par un déplacement le 8 juin en Tanzanie.

"La santé des joueurs passe avant tout (...) nous avons reçu un rapport médical" de (son club) Manchester City, a déclaré Belmadi à propos de l'absence en sélection de la star des Fennecks. Il "a raté des matches importants avec son club et n'a pas pu terminer son dernier match en raison d'une blessure", a détaillé l'entraîneur qui s'est dit étonné des doutes quant à la bonne foi de l'attaquant de Manchester City qui a "toujours été excellent en équipe nationale".

L'absence de Mahrez a fait naître une polémique dans les médias algériens et sur les réseaux sociaux, qui a enflé lorsque le joueur a publié des photos de ses récentes vacances à Marrakech, au Maroc. Depuis l'amère élimination de l'Algérie par le Cameroun pour le Mondial 2022 au Qatar, Belmadi a fait l'objet de nombreuses critiques. Auparavant, le sélectionneur avait pourtant gagné en Algérie le surnom de "ministre du bonheur" en raison des bons résultats obtenus depuis 2018. Il avait notamment permis à l'Algérie de se hisser au sommet du foot africain en remportant en 2019 la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Après une période d'hésitation, Djamel Belmadi a annoncé fin avril qu'il allait rester à la tête des Fennecks au moins jusqu'à la fin de son contrat en décembre 2022.

Liverpool

« Sadio Mané n'a jamais annoncé son départ »



L'attaquant sénégalais de Liverpool, Sadio Mané, n'a pas fait ses adieux à ses coéquipiers après la finale de Ligue des Champions perdue face au Real Madrid (0-1) et n'a jamais annoncé son départ du club. C'est le démenti qu'apporte son conseiller en communication, Bacary Cissé, suite aux informations publiées ce dimanche par plusieurs sites internet européens spécialisés en sport. Selon Bacary Cissé joint à Paris par la

MAP, « l'information parue ce matin nous a surpris puisqu'après la finale, Sadio Mané est sorti du stade par une porte dérobée ». « Par respect au club, il n'est pas passé par la zone mixte du stade de France. C'est pour éviter d'être interpellé par les journalistes sur son avenir à Liverpool », a confié son conseiller en communication.

En effet, à la veille de la finale contre le Real Madrid, Sadio Mané avait accordé une interview au site internet de l'UEFA. L'attaquant de Liverpool avait promis de se prononcer sur son avenir au sein du club anglais juste après la finale de ce samedi.

Bacary Cissé confirme toutefois l'intérêt de grands clubs européens à l'endroit de

Sadio Mané. « Plusieurs clubs anglais et européens ont contacté le joueur pour s'informer sur son contrat et manifestent leur désir de l'enrôler. Mais jusque-là, aucun accord n'a été trouvé entre le joueur, un autre club et Liverpool », a-t-il précisé. Selon plusieurs médias spécialisés, le club allemand Bayern Munich est parmi ces clubs qui travaillent à débattre l'attaquant international sénégalais. Pour rappel, Sadio Mané est arrivé en 2016 à Liverpool où il a remporté plusieurs trophées, dont la Ligue des champions en 2019 et le championnat d'Angleterre en 2020.

Son conseiller en communication rappelle que Sadio Mané est en contrat avec Liverpool jusqu'en juin 2023.

« Les propos qui lui ont été prêtés sont

faux, parce que jusque-là Sadio Mané n'a pas fait de déclaration sur son avenir. Il reste donc un joueur de Liverpool » conclut Bacary Cissé.

Après la finale de Ligue des champions perdue face au Real Madrid, Sadio Mané doit rejoindre la sélection du Sénégal qui démarre son regroupement à Dakar ce lundi 30 mai. C'est pour préparer le match qui va opposer les Lions de la Teranga au Bénin le 04 juin au Stade Abdoulaye Wade de Diamniadio. Les Lions champions d'Afrique en titre vont ensuite se rendre à Kigali pour jouer contre le Rwanda le 07 juin 2022. Les deux matches comptent pour la première et deuxième journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2023 prévue en Côte d'Ivoire.

Muay Thai

Youssef Boughanem champion incontesté !

■ Oussama Zidouhia

Le champion du monde Marocain, Youssef Boughanem, a réussi à vaincre le champion Thaïlandais « Avatar T. Mosri », lors de l'événement Fairtex Fight night, qui a eu lieu au mythique stade de boxe Lumpinee, à Bangkok. En effet, face à Avatar T. Mosri, le champion Marocain a montré toute l'étendue de sa technique, sa versatilité, en gagnant 2 rounds sur 3. Boughanem avait remporté un titre prestigieux en avril 2019 à Bruxelles, lors de sa victoire par TKO au quatrième round contre l'anglais Joe Craven. Âgé aujourd'hui de 33 ans, Boughanem a vaincu l'actuel champion thaïlandais (qui compte 70 victoires contre 5 défaites seulement), aux points. Victoire qui consolide sa position sur le haut de la marche dans sa discipline. Considéré comme le plus grand combattant étranger de l'histoire du Muay Thai en Thaïlande, Youssef Boughanem, véritable légende marocaine vivante, est le premier boxeur non thaïlandais, et le seul, à être champion simultanément de l'Omnoi Stadium, le Radja et le Lumpinee. Un record historique qui fait de lui un combattant emblématique chez les Thaïlandais.



Roland Garros Junior

La Marocaine Aya El Aouni passe au deuxième tour



La jeune tennis women marocaine Aya El Aouni s'est qualifiée, lundi, au deuxième tour de Roland Garros Junior. Aya El Aouni (16 ans) a battu la Japonaise Saito, 34^{ème} au classement ITF Junior, sur le score de 4/6-6/2-6/2. La jeune marocaine avait décroché son billet pour le tableau final du Tournoi junior de Roland-Garros de tennis (29 mai au 4 juin) après avoir battu, lors des qualifications, la Néerlandaise Van Der Brooke Louise en deux sets 7-6, 6-1. Elle occupe la première place au niveau national et africain et le 74^{ème} rang au classement de la Fédération internationale de tennis.

Coupe du monde FIA WTCR 2022

Mehdi Bennani classé 1er sur le circuit de Nürburgring Nordschleife en Allemagne

Le pilote marocain Mehdi Bennani a occupé la première place de la Coupe du monde FIA WTCR 2022, sur le circuit de Nürburgring Nordschleife en Allemagne. Le pilote marocain, engagé au sein de l'équipe belge Comtoy Team Audi Sport, s'est imposé dans ce circuit (26-28 mai) réputé parmi les plus difficiles de la WTCR 2022 et disputé sur une piste de 25.378 kilomètres, avec 87 virages. Au volant d'une RS 3 LMS, Bennani avait terminé, récemment, au top 10

de la coupe du monde FIA des voitures de tourisme, au circuit de Pau-ville en France. "C'était le tour de ma vie. J'avais un très bon coéquipier (Gilles Magnus) devant moi pour me faire un joli sillage ! La voiture à l'air très solide sur cette piste, je pense que le développement qu'Audi a fait avec Comtoy avec beaucoup d'essais a porté ses fruits", a dit le pilote marocain, cité dans un communiqué. "Pour moi, je n'avais qu'à conduire, ce qui n'était pas facile après un an d'arrêt ! Mais ça fonctionnait bien et

je pense que la voiture aide beaucoup ici. J'ai été beaucoup plus surpris du niveau de vitesse que nous pouvons avoir dans les virages à grande vitesse. Les virages sont délicats, à chaque fois que vous êtes à la limite". Le WTCR est le summum de la course de voitures de tourisme et se situe au sommet de l'échelle de la catégorie TCR. Emanation du Championnat du monde des voitures de tourisme de la FIA, le WTCR est administré par la FIA.



Le Marocain Driss Hilali réélu à la tête de l'Union arabe de taekwondo



Le président de la Fédération royale marocaine de taekwondo, Driss Hilali, a été réélu pour un nouveau mandat en tant que président de l'Union arabe de la discipline, lors d'une assemblée générale tenue dimanche à Rabat. M. Hilali a été élu à la tête de l'instance arabe à l'unanimité des présidents des quinze fédérations présentes à ce conclave, en l'occurrence le Maroc, la Jordanie, l'Irak, les Emirats arabes unis, le Qatar, l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Yémen, l'Égypte, le Soudan, la Palestine, la Tunisie, l'Algérie, la Libye et la Mauritanie, tandis que quatre présidents de fédérations y ont pris part par visioconférence. Il s'agit des fédérations de la Syrie, du Bahreïn, du Liban et du Djibouti. A l'issue des travaux de cette assemblée générale, M. Hilali a mis en avant les efforts consentis par les représentants des fédérations arabes de taekwondo en vue de hisser le niveau de cette discipline dans les pays arabes, mettant l'accent sur l'importance d'élargir la base des pratiquants de ce sport. M. Driss Hilali, président de l'Union méditerranéenne de taekwondo, est vice-président de la confédération africaine et de l'Union francophone de la discipline et membre de la fédération internationale de taekwondo. Cette réunion a été marquée par la présence du directeur des sports au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohammed Hmimiz.

Ambiance festive après le sacre du WAC

« Une ambiance festive règne dans la ville de Casablanca, dans la nuit du lundi au mardi, suite à la victoire (2 - 0) du Wydad en finale de la Ligue des Champions d'Afrique de football, aux dépens d'Al Ahly du Caire. »



(Photos : Akil Macao)

■ Par Msutapha Ennasiri - MAP

Dans un complexe sportif Mohammed V complètement acquis à leur cause, les Rouges ont remporté leur troisième titre, après ceux de 1992 et 2017, semant la joie parmi leurs supporters, aussi bien à Casablanca

qu'ailleurs. Ainsi, dès le sifflet final du Sud-africain Victor Gomes, un vrai festival joyeux a éclaté au «stade d'Honneur», pour ensuite s'emparer de la capitale économique et d'autres villes du Royaume. Dans les quartiers de Casablanca, notamment ceux connus comme les antres du WAC, ainsi que dans les principales artères de la ville, ont retenti les chants et

slogans des fans, alors que les couleurs rouge et blanc du Wydad ont dominé le décor. De même, des cortèges interminables de véhicules et de motos défilent en cette soirée mémorable, laissant libre cours à leur klaxon, avec en toile de fond les drapeaux aux couleurs du Wydad et des slogans à la gloire de cette performance historique. Cette rencontre a été précédée d'une mobilisation iné-

dite des composantes du Wydad de Casablanca, notamment les supporters qui ont entamé tôt la fabrication de tifos dignes de cet événement sportif et de l'histoire et la stature du WAC, avec la volonté de contribuer à la réussite de cette fête sportive. Avec cette victoire, le Wydad réédite l'exploit de 2017, quand les Rouge et Blanc ont remporté leur deuxième sacre continental au détriment d'Al Ahly.

6.000 éléments des forces de l'ordre mobilisés pour assurer la sécurité de la finale

Quelque 6.000 éléments des forces de l'ordre seront mobilisés, ainsi que des équipements très avancés, pour assurer la sécurité de la finale de la Ligue des champions africaine qui oppose lundi soir au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, le Wydad à Al Ahly d'Egypte, a assuré le préfet de police de Casablanca, Abdellah El Ouardi. « Le directeur général de la Sécurité nationale a donné des consignes fermes pour assurer une bonne organisation de cette manifestation sportive », a indiqué dans une déclaration à la presse M. El Ouardi lors d'une tournée d'inspection du dispositif de sécurité mis en place, ajoutant qu'un ensemble de moyens humains et

matériels ont été mis à la disposition de la préfecture de police de Casablanca par la Direction générale de la sûreté nationale. Le préfet de police de Casablanca a souligné que les forces de l'ordre seront chargées d'identifier les personnes détenant de faux billets ou souhaitant accéder à l'enceinte du stade sans billet, notant qu'une fouille sera également effectuée à l'entrée du stade. Il a fait savoir que ce dispositif sera entièrement dédié à la réussite de cet événement distingué, auquel prendront part des personnalités du monde du football, dont le président de la FIFA, Gianni Infantino.

Evoquant les moyens matériels déployés, il a fait savoir que des véhicules seront déployés pour la 1ère fois au Complexe sportif Mohammed V, ce qui permettra de mettre en place un dispositif de sécurité efficace afin de réussir l'organisation de ce match. Ces véhicules disposent de moyens techniques avancés utilisés dans le processus de pointage, de photographie à distance et de communication entre toutes les parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur du stade. Les autorités de sécurité de la ville de Casablanca ont déployé dès lundi matin, des unités rodées à la gestion de ce genre de manifestations sportives d'envergure.



(Ph : Akil Macao)

Mercato

L'AS Rome surveille Achraf Dari

■ Oussama Zidouh

Le jeune défenseur du Wydad de Casablanca, Achraf Dari, aurait tapé dans l'œil du tacticien portugais de l'AS Rome, José Mourinho. En effet, à en croire les informations de Loïc Tanzi, journaliste chez RMC sport, l'AS Rome aurait envoyé un émissaire pour superviser Achraf Dari lors de la finale de la Ligue des Champions africaine, remportée par le Wydad face à Al Ahly (2-0). Cette saison, Achraf Dari a participé à 35 rencontres toutes compétitions confondues, inscrivant 5 buts au passage. Né le 6 mai 1999 à Casablanca, Dari intègre l'académie du Wydad en 2007 et y passe une décennie avant de faire ses débuts professionnels. Il est lancé dans le bain en 2017 par Houcine Ammouta, en entrant en jeu face à



(Ph : Akil Macao)

l'Irtihad Riadhi de Tanger. Lors de la saison 2018-19, Dari gagne la confiance de l'entraîneur tunisien Faouzi Benzarti qui semble séduit par sa rapidité et son sens de l'anticipation. En championnat, il dispute 26 matchs et marque trois buts. En Ligue des champions de la CAF, il dispute 13 matchs ainsi que 5 matchs en Coupe du Maroc. Son club finit à la première place de la Botola Pro. Depuis cette saison, il fait régulièrement ses entrées dans le onze titulaire des Rouges casablancais. Défenseur central complet, rapide, présent dans les duels et avec un excellent jeu de tête, Dari possède aussi une qualité de passe notable. Sa taille imposante fait de lui un buteur régulier capable de s'imposer dans la surface de réparation. Il est actuellement considéré comme étant le

meilleur espoir de sa génération dans le championnat marocain. Dari a remporté en 2017 avec le Maroc les Jeux de la Francophonie (-18 ans), en octobre 2018. Il est convoqué par Hervé Renard pour la double confrontation face aux Comores. Toutefois, le sélectionneur des Lions de l'Atlas décidera de ne pas faire entrer le jeune joueur. Le 22 novembre 2021, il figure parmi les 23 sélectionnés de Houcine Ammouta pour prendre part à la Coupe arabe de la FIFA 2021. Le 7 décembre 2021, il est pour la première fois titularisé lors du troisième match face à l'Arabie saoudite (victoire, 1-0). Toujours snobé par le sélectionneur national Vahid, Dari, en cas de départ vers l'Europe, pourrait inverser la tendance concernant sa carrière internationale.

Déclarations des entraîneurs

Walid Regragui

L'entraîneur du Wydad de Casablanca a affirmé que son équipe a été plus efficace pour décrocher (2-0) la Ligue des Champions d'Afrique de football, aux dépens d'Al Ahly du Caire, lundi soir au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

« On a été récompensé. Le WAC a été la meilleure équipe cette année en Ligue des Champions. L'équipe la plus efficace a gagné », a dit Regragui lors du point de presse d'après-match, félicitant, à cette occasion, ses joueurs pour la grande rencontre qu'ils ont jouée.

« Je tiens à féliciter les joueurs. On n'a pas joué un très grand match, mais nous avons été très efficaces. Notre stratégie consistait à fermer les espaces devant Al Ahly et tuer dans l'oeuf leurs offensives », a-t-il ajouté.

Al Ahly est une équipe très forte physiquement et tactiquement et dispose de joueurs internationaux, a-t-il dit, relevant que « le premier but nous a aidé pour entrer dans le match tandis que le deuxième nous a facilité la tâche davantage ».

« Je suis très heureux pour Zouheir El Moutaraji qui a marqué un doublé. C'est un enfant du club, et cela réchauffe le cœur qu'il puisse offrir le trophée au WAC », a-t-il poursuivi.

Après avoir rappelé que le Wydad a traversé des périodes difficiles, en raison notamment à l'interdiction de recrutement, le coach des Rouges a indiqué qu'il a beaucoup de respect pour l'entraîneur d'Al Ahly, qui détient trois ligues des champions.

« Jouer contre un entraîneur qui a gagné trois Ligues des Champions (Pitso Mosimane/NDLR) nous met en doute », a-t-il reconnu, notant que Reda Tagnaouti a été très efficace et au grand jour.

« Grâce à Tagnaouti, nous avons réussi à garder nos cages intactes », a-t-il souligné, relevant que les joueurs ont cru

en le projet mis en place depuis le début de saison.

« Désormais, il nous reste le championnat et la Coupe du Trône. On va essayer de réaliser un triplé historique mais j'avoue que cela ne va pas être facile », a-t-il conclu.



Ph Ahmed Akil Macao

Pitso Mosimane

Le Wydad de Casablanca a mieux géré la finale de la Ligue des Champions d'Afrique de football, face à Al Ahly (2-0), a indiqué l'entraîneur du club caïrote, Pitso Mosimane, notant que les

Wydadis étaient plus déterminés à remporter ce trophée.

« On doit féliciter le WAC pour avoir remporté cette finale. Le Wydad voulait gagner le match. Ils (joueurs) ont marqué des buts contrairement à nous. Je suis content pour Walid Regragui qui a remporté sa 1^{ère} Ligue des champions », a-t-il assuré lors du point de presse donné juste après la finale remportée par le WAC, lundi soir au complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

« J'assume la responsabilité de mes choix tactiques. On a eu des problèmes techniques. Nous avons eu notre chance mais on n'a pas pu concrétiser les occasions que nous nous sommes procurées », a-t-il ajouté.

« On a joué un bon football, mais le Wydad a été meilleur », a-t-il reconnu.

« Je suis content pour les entraîneurs africains qui remportent des trophées en Afrique. Nous avons du potentiel.

L'Afrique nous montre qu'elle regorge de potentialités et que l'Europe n'est pas toujours la solution », a-t-il fait remarquer, notant que le match s'est déroulé dans une très bonne ambiance et devant un public exceptionnel.

Les Rouges ont remporté leur troisième titre de cette prestigieuse compétition, grâce à un doublé de Zouheir El Moutaraji (15^e, 48^e).

Coupe du Monde Qatar2022

Puma dévoile le nouveau maillot des Lions de l'Atlas



L'équipementier de la sélection marocaine de football, PUMA, a dévoilé le nouveau maillot des Lions de l'Atlas tant attendu par les fans marocains.

En effet, le nouveau maillot à

domicile du Maroc pour la Coupe du monde 2022 a été officiellement dévoilé mardi. Il est fabriqué par Puma et présente un design rétro (inspiré de la tenue du Maroc lors de la Coupe

du monde de France 1998). Étroitement inspiré des maillots de la Coupe du monde 1998, le maillot à domicile Puma Maroc Coupe du monde 2022 est dominé par la couleur rouge avec une bande verte au niveau de la poitrine en plus d'un col en V vert.

Le logo Puma est placé au centre du maillot de football domicile, c'est le même logo classique utilisé en 1998 et appliqué exactement de la même manière.

Enfin, il y a un peu de blanc sur le cerceau vert, tandis que les poignets des manches sont également verts pour correspondre au col.

Pour rappel, le Maroc affrontera la Belgique, le Canada et la Croatie dans le groupe F de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

O.Z

Deux clubs marocains

se disputent la Supercoupe, une première

Le Wydad de Casablanca, vainqueur lundi de la Ligue des champions d'Afrique, affrontera la Renaissance de Berkane, titulaire de la Coupe de la CAF, lors de la première Supercoupe d'Afrique à mettre aux prises deux clubs marocains.

La date de cette Supercoupe inédite sera fixée par la Confédération africaine de football ultérieurement. Le Wydad de Casablanca a remporté la Ligue des champions, en battant Al Ahly du Caire par 2 buts à 0, lundi au complexe sportif Mohammed V.

La Renaissance de Berkane, elle, avait décroché son deuxième titre de la Coupe de la CAF, en battant la formation sud-africaine d'Orlando Pirates par 5 tirs au but à 4 (temps réglementaire: 0-0, prolongations: 1-1), en finale disputée le 20 mai à Uyo (Nigeria).



Réunion du Comité exécutif de la CAF



Ph Ahmed Akil Macao

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) tiendra, lundi à Casablanca, une réunion avant la finale de la Ligue des champions africaine qui opposera le Wydad de Casablanca à Al Ahly d'Égypte au Complexe sportif Mohammed V. La réunion qui sera présidée par le président

de la CAF, Patrice Motsepe, débutera à 11h30, a indiqué la CAF dans un communiqué.

Le Comité exécutif discutera d'un certain nombre de sujets, dont les préparatifs de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine qui se jouera du 02 juillet au 23 juillet

2022 au Maroc, a précisé la même source. L'équipe nationale féminine de football a hérité du groupe A de la phase finale de la CAN féminine (Maroc 2022), composé du Burkina Faso, du Sénégal et de l'Ouganda. La composition des groupes à l'issue du tirage au sort :

Groupe A :

- Maroc
- Burkina Faso
- Sénégal
- Ouganda

Groupe C :

- Zambie
- Tunisie
- Togo
- Nigéria
- Afrique du Sud
- Burundi
- Botswana

Groupe B :

- Cameroun



■ Reportage photos : Akil Macao



Ligue des champions

Le Wydad Casablanca sacré au terme d'un parcours exceptionnel

“ Le Wydad de Casablanca a remporté la Ligue des champions d'Afrique de football, en battant Al Ahly du Caire par 2 buts à 0, lundi au complexe sportif Mohammed V, un troisième sacre réalisé au terme d'un parcours exceptionnel. ”

Pour atteindre la finale de cette compétition continentale, le WAC a disputé 12 matchs, dont huit victoires, deux matchs nuls et deux défaites. Après le dernier match de l'équipe en Botola, l'entraîneur Walid Regragui a confirmé que son équipe était prête à remporter le titre, après que ses hommes ont terminé la phase de groupes en battant un record et en décrochant deux victoires à l'extérieur en quart et en demi-finale.



A l'entame de la compétition, les Wydadis ont été battus par les ghanéens de Hearts of Oak à l'aller avant de se ressaisir au retour en dominant largement leur adversaire par 6 buts à 1, grâce à Simon Msuva, Ayman Hassouni, Yahya Jabrane, Ayoub Amloud et Achraf Dari. Lors de la phase de groupes, le Wydad Casablanca a terminé la rencontre face aux angolais de Sagrada en sa faveur, avec un résultat sans appel de 3 buts à 0, mais son match contre Petro Atlético au stade de ce dernier allait presque tout gâcher. Les coéquipiers de Jabrane sont revenus avec une défaite (1-2) qui les a privés de la première place du groupe. Le Wydad a achevé la phase de poules avec un bilan très honorable, avec cinq victoires sur six matchs disputés, ce qui lui a permis de terminer cette phase en

tête du classement, et de devenir la première équipe du continent africain à inscrire 15 buts lors de cette phase de la compétition pour s'accaparer le record de l'équipe nigérienne d'Enyimba, qu'elle détenait depuis 2003 avec 14 buts. Lors du match des quarts de finale, le Wydad a été contraint de disputer le match aller contre Chabab Belouizdad en infériorité numérique après l'expulsion de son joueur Jalal Daoudi après seulement sept minutes du début du match. Le Wydad a confirmé sa force et sa détermination à rafler le troisième titre de son histoire, après avoir arraché une nouvelle victoire hors de son stade face à Petro Atlético (3-1), avant de disputer le match retour avec sérénité après avoir arraché un précieux nul qui l'a propulsé à la finale.

El Moutaraji, héros du match

“ Le Wydad Casablanca a un nouveau héros, Zouheir El Moutaraji, dont le doublé lui a offert une troisième Ligue des champions d'Afrique, en finale contre l'Al-Ahly Le Caire (2-0), dans une ambiance de folie à domicile, lundi. ”

Une frappe somptueuse (15e), un but de chasseur en deux temps (48e), le N.7 des Rouges de Casa a fait deux fois exploser le stade Mohamed V, pour la troisième C1 du WAC. Le National du Caire, roi d'Afrique avec 10 C1 remportées, a dû s'incliner devant les inspirations de l'attaquant marocain. Zouheir El Moutaraji a ouvert le score d'une frappe fantastique des 30 m enveloppée dans la lucarne de Mohamed El-Shenawy (15e). Puis sur un contre, en deux temps, sa

première frappe étant repoussée par le gardien égyptien, le N.7 du WAC a dévoré Mohamed Hany, le défenseur égyptien, et doublé la mise juste après la pause, mettant littéralement le feu au stade Mohamed V de Casablanca, où se jouait la finale, les Égyptiens ayant contesté en vain devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) le choix de jouer la finale dans l'enceinte de son adversaire. Après 1992 et 2017, déjà contre Al Ahly, mais en deux manches (1-1/1-0), les Rouges de Casablanca rejoignent au palmarès les Verts du Raja, leur grand rival, couronnés trois fois en C1 africaine. Le Wydad a mérité sa victoire pour avoir joué sa finale avec beaucoup d'intensité. Son puissant attaquant congolais aux cheveux teints en rouge, Guy Mbenza, a fracassé la barre transversale d'une frappe puissante (11e). Al-Ahly, double tenant du titre, a man-

qué le triplé et n'a pas su répliquer, malgré une occasion de Taher Mohamed (35e) ou une frappe de Mohamed "Afsha" Magdy contrée par Ahmed Reda Tagnaouti (74e). Le gardien marocain a encore été décisif devant Mohamed Sherif (82e), à bout portant, faisant exploser de joie le bouillant public du WAC. Il s'agit du premier triomphe pour l'entraîneur Walid Regragui (46 ans), passé par la Ligue 1, notamment Toulouse et AC Ajaccio. Il a vaincu l'entraîneur sud-africain d'Al-Ahly, Pitso Mosiman, vainqueur des deux dernières éditions et de la C1 2016 avec les Mamelodi Sundowns, le club de Pretoria. Mais lundi, c'était le grand soir d'El Moutaraji.

